VENDREDI 28 AVRIL 1916 — 5 CENTIMES LE NUMERO — 3e ANNEE. — N° 117.

L'ÉCHO DE LA PRESSE

INTERNATIONALE

JOURNAL BELGE D'INFORMATIONS

PARAISSANT TOUS LES JOURS

REDACTION ET ADMINISTRATION
20, RUE DU CANAL, 20
BRUXELLES

Annonces

La petite ligne ou l'espace équivalent	fr. 0.25
Réclame avant les annonces, la ligne	» 0.60
Deuxième page, la ligne	» 2.00
Troisième page, la ligne	» 1.00
Nécrologie	» 1.00

ON TRAITE A FORFAIT

Adresser les lettres et communiqués à la Rédaction.
Les annonces et demandes diverses à l'Administration.

Le renforcement de l'armée américaine

et son effet immédiat

Le Sénat américain a décidé, sur la proposition du président Wilson, d'augmenter l'armée des Etats-Unis de 280,000 volontaires et 261,000 miliciens, et ultérieurement, de la porter à un million d'hommes.

Ce nouvel armement des Etats-Unis, considéré comme une prestation maxima, ne répond pas encore à ce que met en jeu une grande puissance européenne dans une lutte pour l'existence. Sa défense, comme moyen de sanction de sa volonté sur son continent, est confiée à la centième partie de la population et encore sans que ce soit sur la base du service personnel.

L'armée régulière comptait, en 1913, pour un corps de 4,900 officiers et fonctionnaires, 87,250 hommes de troupes en temps de paix et avait dans les dernières années un déchet de 30,000 hommes par an en moyenne, dont un tiers pour infractions ou révolte contre la discipline.

Le temps de service pour les soldats est de sept ans d'après la loi de recrutement de 1912; trois ans se passent dans l'armée active, le reste dans la réserve, où il est permis de passer encore sept années mais sans faire d'exercice.

Le nombre des engagements volontaires dépendait du marché de la main-d'œuvre, croissant si ce marché était défavorable, décroissant au cas contraire.

En 1913 on considérait comme terminée la réorganisation de l'armée décidée en 1912. Elle ne l'était que sur le papier.

Des quatre grandes divisions territoriales de l'Amérique : Est, Ouest, Sud et régions côtières, les Philippines et les îles Hawaï formant deux divisions coloniales, trois devaient donner une division d'infanterie comprenant 750 officiers, 18,500 hommes, 58 canons, le Sud devait fournir une division de cavalerie, 13,000 hommes de troupes et 24 canons.

L'armée permanente était formée par trente régiments d'infanterie de trois bataillons, avec des mitrailleuses (ces régiments comptant 1,830 hommes aux Philippines en temps de paix et 470 hommes sur le continent), treize régiments de cavalerie de trois escadrons formés de quatre compagnies de 65, 72 ou 150 hommes suivant qu'ils sont casernés dans le continent, aux îles Hawaï ou dans les Philippines, et enfin un régiment d'artillerie montée, deux d'artillerie de montagne, trois d'artillerie légère comprenant deux bataillons à trois batteries (on prévoit en cas de guerre, deux bataillons d'houwitsers avec deux batteries), 170 compagnies d'artillerie des côtes, dont 42 compagnies du génie, des mines et d'éclaireurs.

On ne connaît pas la force précise du corps d'aviation.

Après les envois de troupes aux colonies il n'est resté aux Etats-Unis que seize régiments d'infanterie, onze de cavalerie, trois d'artillerie de campagne, huit du génie à côté de compagnies côtières.

La réorganisation aurait voulu ranger la milice réformée dans l'armée régulière et former en temps de guerre plusieurs armées, au moyen de la milice et des troupes permanentes. La milice aurait fourni seize divisions.

En vertu du plan arrêté, ces divisions auraient comporté trois cent mille hommes de troupes avec sept cents canons.

D'après des rapports officiels, au début de 1914, les 139 régiments d'infanterie, huit bataillons indépendants, septante-quatre compagnies de cavalerie, quarante-huit batteries volantes, cent et vingt compagnies d'artillerie des côtes, vingt-deux compagnies du génie, appartenaient à la milice organisée et donnaient un total ne dépassant pas 122,000 hommes (dont 80,000 seulement étaient instruits), avec deux cent et douze canons.

Tel est le noyau qui servira à former l'armée d'un million d'hommes.

La production des composés d'azote

en temps de paix et en temps de guerre

L'azote entre, en plus ou moins grande proportion, dans la composition de nombreux engrais chimiques, explosifs, colorants et teintures, médicaments, etc. Avant la guerre, l'azote était employé dans la fabrication des engrais chimiques beaucoup plus que dans celle des explosifs, et ces derniers étaient surtout destinés non au tir, mais à l'industrie des charbonnages et carrières, à la construction des tunnels, canaux, routes, etc. Maintenant tout est changé et les nations rivalisent dans l'augmentation de la production des explosifs à base de salpêtre, un des composés les plus importants de l'azote.

Cependant, la production des engrais artificiels, dans tous les pays du monde, est plus que jamais d'actualité.

L'albumine consommée annuellement en millions de tonnes par le règne animal, provient du sol; celui-ci doit donc être régulièrement réapprovisionné. Or, il est démontré que les engrais actuels ne suffisent plus à la fumure rationnelle des terrains de culture.

Il s'est donc créé de nombreuses industries pour la fabrication d'engrais artificiels employant des quantités formidables de guano du Pérou, de salpêtre du Chili, d'ammoniaque, de sels extraits des immondices des villes, du schiste, de l'argile et de la houille. Cet emploi allant sans cesse en augmentant, on se demande si les gisements actuels pourront toujours suffire à la consommation.

En Allemagne on a créé de nombreuses fabriques de nitrate de chaux; en France, des fabriques de nitrates, d'après le procédé Salpek; en Norvège, des fabriques de salpêtre par la décomposition de la chaux et, enfin, plus récemment, l'Allemagne s'est mise à fabriquer l'ammoniaque synthétique, que l'on transforme par les procédés les plus modernes en acide nitrique. C'est grâce à ces fabriques, destinées primitivement à l'agriculture que l'Allemagne a réussi à faire face aux besoins énormes de la fabrication de munitions nécessitées par la guerre actuelle.

Au Chili, on se borne à raffiner le salpêtre brut extrait de vastes terrains à salpêtre, mais l'industrie moderne a dû recourir à des procédés de fabrication plus scientifiques. En Bavière on obtient les composés d'azote par la carburation électrique de la houille et de la chaux, transformés ensuite en cyanure de calcium par un courant d'azote. Ailleurs c'est un mélange d'argile et de charbon que l'on traite électriquement par l'azote. En Norvège, les puissantes chutes d'eau de Pagukan fournissent le courant électrique nécessaire pour la formation des flammes à arc nécessaires à la combustion de l'azote de l'air dans l'acide nitrique.

Dans l'industrie de l'ammoniaque synthétique, par le procédé Habers, l'azote et l'hydrogène sont forcés à se combiner chimiquement à une température de 500 degrés et sous une pression de 200 atmosphères.

L'emploi de ces procédés nécessite de grands frais, notamment en machines toutes modernes, répondant à des exigences nouvelles. C'est pourquoi seules des sociétés à grands capitaux peuvent exploiter ces procédés. Ces capitaux ont ainsi ouvert de nouvelles sources à l'industrie, car on attend encore de grands résultats techniques de la combinaison des hautes températures avec les hautes pressions.

La guerre actuelle a évidemment exercé une influence considérable sur l'industrie de l'azote en général. Pour des raisons d'ordre économique il importe que les grandes usines, construites pendant la guerre en vue de fournir aux armées les composés d'azote nécessaires à la fabrication des explosifs, puissent continuer leur exploitation pour d'autres buts après la guerre. Remarquons à ce sujet que l'Allemagne qui importait avant la guerre 200,000 tonnes d'azote dans ses composés, est maintenant à même d'en fabriquer 120,000 tonnes artificiellement.

Il est donc probable qu'une grande modification interviendra dans la répartition du salpêtre et de l'ammoniaque dans le monde entier. Les produits artificiels feront la concurrence aux produits naturels sur tous les marchés mondiaux.

Petite Chronique

L'hospitalisation des enfants belges en Hollande.

Du « XXe Siècle » : Nous avons sous les yeux le rapport, qui vient d'être publié, de l'œuvre d'asile des enfants belges d'Amsterdam, « Te huis voor belgische kinderen ». On y voit ce que peut l'activité de quelques hommes dévoués. Fondée au moment du grand exode d'Anvers, l'œuvre a placé jusqu'à ce jour 1,500 enfants belges (662 garçons et 825 filles) dans les familles hollandaises. Son centre est à Amsterdam, et elle a établi en Belgique même des sous-comités qui, pour la plupart, se sont résorbés dans les comités d'alimentation et de secours.

On lit dans ce rapport éloquent l'histoire vraiment émouvante des débuts, quand l'œuvre s'est trouvée en face, tout d'un coup, de mille enfants à héberger ; la « réquisition » du bateau-salon « De Stad Zierikzee », à Rotterdam ; la transformation des établissements de la Confrérie de Saint-Joseph, dont le Père Jansen fit en quelques jours une maison d'hospitalisation modèle, etc. On y voit aussi comment, grâce aux soins diligents du Comité de l'œuvre, nos petits compatriotes hospitalisés là-bas, sont bien traités et ne manquent de rien. On en gardera l'impression que, parmi ceux qui, dans la vie civile, ont droit à la reconnaissance du pays, les fondateurs et les dirigeants du « Te huis », d'Amsterdam, occupent une place privilégiée.

Une famille intéressante.

Une femme, Joséphine Liénard, née à Frameries, en 1824, y a épousé en 1846, un nommé Florimond Godart. Une de leurs filles, mariée en 1872, eut également plusieurs enfants, dont un se maria en 1893. De ce mariage est issue une fille qui, mariée l'année dernière, vient à son tour de mettre au monde une fille.

Comme toutes les ascendantes maternelles de la dernière née vivent encore et sont en bonne santé, l'enfant peut donc recevoir les caresses de sa mère, de son aïeule, de sa bisaïeule et de trisaïeule! On peut donc voir cinq générations réunies sous le même toit et le fait est assez rare pour être cité sous le titre que nous donnons plus haut.

—x—

Le service postal.

Certaines extensions viennent d'être introduites dans le service postal belge (territoire du gouvernement général) :

1. Braine-le-Comte, Thuin et Binche pourront désormais correspondre avec l'Allemagne;

2. Louvain pourra correspondre, non seulement avec l'Allemagne et ses alliés, la Bulgarie, l'Autriche-Hongrie y comprise la Bosnie-Herzégovine et la Turquie, mais aussi avec les pays neutres qui sont déjà en correspondance avec la Belgique : le Danemark, le Luxembourg, la Hollande, les Indes Néerlandaises, la Norvège, la Suède et la Suisse.

—x—

170 millions en litige.

Il y a environ un an mourait à Madrid dans une espèce de mansarde, d'une luxueuse maison de la Calle San Marcos, un vieillard excentrique revenu d'Amérique depuis quelques années. On le croyait pauvre, parce qu'il n'avait aucun domestique, qu'il faisait lui-même tous ses achats et que sa façon de vivre en général était des plus modestes. Son nom de famille était Romaguera, et il était d'origine catalane. Or, lorsqu'après sa mort fut ouvert son testament il se trouva que Romaguera était un homme immensément riche. Sa fortune, dûment inventoriée, a été évaluée à 170 millions de francs. Il possédait de fastueux immeubles à Londres, Paris (Champs-Elysées), Madrid, Barcelone et Buenos-Ayres, et des dépôts de fonds et de valeurs dans les principales banques d'Espagne et d'Angleterre.

Son testament instituait héritiers de cette fortune colossale les évêques de Madrid, Barcelone et Buenos-Ayres, mais sa veuve fit opposition et les avocats les plus en vogue en Espagne, MM. Lacierva et Cobiam, prirent l'affaire en main. On s'attendait à un procès interminable, mais tout s'est terminé à l'amiable. Les évêques se contentent de 42 millions de francs, et laissent à la veuve 125 millions. Les avocats se partageront la différence.

—x—

Un dock servant de grange.

Le gouvernement roumain vient de louer au syndicat austro-allemand les docks de Galatz et de Braïla pour y emmagasiner les grains achetés. Ces docks peuvent contenir environ quatre mille wagons.

LA GUERRE

Communiqué officiel allemand

BERLIN, 26 avril (officiel). — Le 25 avril, le sous-marin anglais « E. 22 » a été coulé par nos forces navales dans la région sud de la mer du Nord. Deux hommes ont été sauvés et faits prisonniers. Le même jour et dans les mêmes parages, un de nos sous-marins a atteint d'un coup de torpille un croiseur anglais de la classe « Arethusa ».

BERLIN, 27 avril. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Au sud-est d'Ypres, nous avons vigoureusement pris sous notre feu des positions anglaises; l'efficacité du tir a été constatée par nos patrouilles. Au sud de Saint-Eloi, des forces ennemies assez considérables ont fait une attaque à la grenade, que notre feu a fait échouer. Dans le secteur s'étendant de Givenchy-en-Gohelle à Neuville-Saint-Vaast, après avoir, avec succès, fait sauter plusieurs mines, nous avons attaqué à la grenade, arraché à l'adversaire un tronçon de sa tranchée près de Givenchy et repoussé ses contre-attaques. Au nord de la Somme, quelques attaques tentées par les Anglais sont restées sans résultat. Dans la région de la Meuse, les deux artilleries se sont combattues avec violence, tandis que l'action de l'infanterie ne s'est manifestée que sur la rive gauche du fleuve. Des détachements français attaquant à la grenade ont été repoussés. En plusieurs endroits du front, entre autres dans la région nord-est d'Armentières et dans la région comprise entre Voilly et Craonne, des patrouilles allemandes ont exécuté quelques entreprises heureuses. Dans des combats aériens, deux avions ennemis ont été abattus, l'un près de Souchez, l'autre au sud de Talhure, tandis qu'un troisième fut descendu au sud de Parroy, par le feu de notre artillerie spéciale.

Une escadrille d'avions allemands a intensivement bombardé la ligne du chemin de fer de la vallée de la Noblette. Au cours de cette nuit, nos dirigeables ont attaqué les installations du port et du chemin de fer de Murgate, sur la côte orientale de l'Angleterre.

Théâtre de la guerre à l'Est.

La situation n'a pas changé. Un de nos dirigeables a lancé des bombes sur les ouvrages ainsi que sur les installations du port et du chemin de fer de Dunamunde.

Dans les Balkans.

Rien de nouveau.

Communiqué officiel autrichien

VIENNE, 27 avril. (Communiqué d'hier.)

Fronts russe et du Sud-Est.

Pas d'événements particuliers.

Front italien.

De nouveau, des combats violents se sont engagés à la lisière sud-ouest du plateau de Doberdo. A l'est de Selz, l'ennemi avait réussi à envahir notre position sur une assez grande étendue de front, mais lorsqu'il voulut pousser plus loin, nos troupes, se lançant à l'attaque à leur tour, l'ont rejeté jusque dans nos tranchées d'où ensuite, elles l'ont expulsé, après un corps à corps acharné. Donc, là aussi, toutes nos anciennes positions se trouvent en notre pouvoir. Nous avons fait 130 Italiens prisonniers. En beaucoup d'endroits du front du territoire du littoral, l'artillerie s'est montrée très active. Sur le front de Carinthie, l'action a été insignifiante. Aux abords du Col di Lana, nos obusiers de gros calibre ont continué leur feu, tandis que l'artillerie ennemie s'est montrée moins active. Dans le secteur de la Sugana, les Italiens ont évacué toutes leurs positions entre Votto et Roncegno et se sont repliés sur cette dernière localité, abandonnant beaucoup de matériel de guerre dans leurs tranchées.

VIENNE, 27 avril. (Communiqué de midi.)

Fronts russe et Sud-Est.

Rien de nouveau.

Front italien.

Sur le front du littoral, les combats d'artillerie ont été très intenses hier et cette nuit. Au soir, un feu roulant a été concentré sur nos tranchées reconquises situées à l'est de Selz. Une attaque ennemie qui s'ensuivit a été repoussée. Le Monte San Michele a été exposé à un violent feu de tous calibres pendant l'après-midi. A la tête de pont de Tolmein et au nord de celle-ci, notre artillerie a opéré vigoureusement contre les positions italiennes. A Flitsch, nos troupes ont chassé l'ennemi d'un point d'appui dans la région du Rombon et ont fait prisonnière une partie de la garnison composée de chasseurs alpins. Sur le front du Tyrol, la situation est inchangée.

Communiqué officiel turc

CONSTANTINOPLE, 27 avril. — Dans le rapport officiel du 12 avril, qui nous est parvenu aujourd'hui seulement, nous lisons entre autres:

Front de l'Irak : Au cours de la nuit du 11 au 12 avril, grâce aux mesures que nous avions prises d'avance, nous avons capturé un navire ennemi allant de Felahie dans la direction de Kut-el-Amara. Le capitaine et une partie de l'équipage ont été tués ou blessés. A bord de ce vapeur, nous avons découvert des vivres et du matériel de guerre en grande quantité, ainsi que quelques mitrailleuses. Nos troupes en marche vers le canal de Suez ont attaqué et complètement anéanti quatre escadrons ennemis. Nous avons fait quelques prisonniers et capturé de grandes quantités de matériel de guerre, de vivres et de munitions. Nos pertes ont été vraiment insignifiantes.

CONSTANTINOPLE, 27 avril. — Le Quartier général annonce : Rien d'essentiel n'est à signaler des différents fronts.

Communiqué officiel français

PARIS, le 26 avril (15 heures). — Au nord de l'Aisne, au cours de l'attaque d'hier qui nous a permis d'enlever un petit bois au sud du bois des Buttes, nous avons fait 72 prisonniers non blessés, dont un officier et sept sous-officiers. Plusieurs reconnaissances ennemies qui tentaient d'aborder nos tranchées au cours de la nuit, ont été dispersées par notre feu dans les secteurs de Paissy et de Troyon. A l'ouest de la Meuse, bombardement intense de nos positions du bois d'Avocourt et de nos premières lignes au nord de la côte 304. A l'est de la Meuse, activité moyenne d'artillerie. En Woevre, l'ennemi a exécuté un bombardement de gros calibre sur Haudiomont et Ronvaux. Notre artillerie a énergiquement riposté. Aucune action d'infanterie au cours de la nuit. En Lorraine, l'ennemi a tenté un coup de main sur un de nos petits postes au nord d'Embermenil. Il a été repoussé avec des pertes. Dans les Vosges, des reconnaissances ennemies ont été dispersées dans la région au sud de Celles-sur-Plaine. De l'aveu même des prisonniers, l'attaque infructueuse lancée hier par l'ennemi sur nos positions de la Chapelotte, lui a coûté des pertes très importantes.

Aviation : Ce matin vers 3 heures, un de nos avions-canon ayant attaqué un Zeppelin au large de Zeebrugge, à quatre mille mètres d'altitude, a tiré sur lui dix-neuf obus incendiaires. Le Zeppelin paraît avoir été touché. A la même heure, au large d'Ostende, un autre de nos avions-canon a tiré plusieurs projectiles sur un torpilleur ennemi qu'il a atteint. Un de nos pilotes, à la suite d'un combat aérien, a abattu ce matin un fokker, qui est tombé dans nos lignes à proximité de Hoéville (nord de Lunéville). L'aviateur ennemi, blessé, a été fait prisonnier.

PARIS, le 26 avril (23 heures). — Au nord de l'Aisne, bombardement réciproque dans la région du bois des Buttes. Le nombre total des prisonniers faits par nous au cours de l'attaque d'hier se monte à 157, dont 4 officiers. Nous avons pris en outre deux mitrailleuses et un lance-bombes. En Champagne notre artillerie a exécuté des tirs de concentration sur les parcs ennemis de la vallée de la Dormoise. En Argonne, grande activité de nos batteries sur les ouvrages et les organisations de la côte 285, de Vauquois et du bois de Cheppy. A l'ouest de la Meuse, bombardement violent des régions d'Avocourt, côte 304, Esnes et Montzeville. Quelques rafales d'artillerie dans le secteur du Mort-Homme. A l'est de la Meuse et en Woevre, activité moyenne des deux artilleries. Une pièce ennemie à longue portée a tiré ce matin dans la direction de Varangeville et de Lunéville. En Lorraine une attaque ennemie qui tentait de déboucher sur nos positions au nord de Semonet a été arrêtée net par nos tirs de barrage. Plusieurs prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains. D'après des renseignements nouveaux, le chiffre des pertes ennemies subies au cours de l'attaque dirigée hier sur notre saillant de la Chapelotte, doit être évalué à un millier d'hommes environ.

Communiqué officiel italien

ROME, 26 avril. — Dans la vallée de la Lagarina, des grenades ennemies ont provoqué à Mori un incendie qui a pu être rapidement éteint. Nos batteries ont provoqué une explosion dans les dépôts de munitions de Manzono à Romesimo. Dans le Haut-Condevole, nous avons repoussé l'attaque habituelle ennemie dirigée contre des positions avancées sur le Col di Lana, au nord-ouest du sommet. Le long de l'Isonzo, activité d'artillerie. Dans la région de Selz (Karst), l'ennemi a concentré hier après-midi un violent feu de destruction contre le retranchement conquis par nous dans la soirée du 22 avril et au cours de la nuit, y jeta des masses d'infanterie à l'assaut contre cette position. L'ennemi a été chaque fois repoussé avec grosses pertes.

Communiqué officiel russe

PETROGRAD, 26 avril. — Des aviateurs ennemis ont lancé des bombes sur la position à l'est de Dunabourg, sur la ville même et sur les positions à l'ouest de Postawy. L'artillerie ennemie fut active en différents secteurs. Au sud du bourg de Krewo, une tentative d'attaque ennemie a échoué. Dans la même région, des avions allemands ont survolé nos positions. Un appareil a été descendu et est tombé dans nos lignes au sud-ouest de Krewo. Des dirigeables ennemis ont lancé des bombes sur la gare de Goncewiez, à 23 kilomètres au sud de Simawka, entre les gares de Baranowitsch[illegible] Luninice.

Dépêches diverses

PRISONNIERS POUR LA SUISSE

Berne, 24 avril (Havas). — Des commissions médicalles franco-suisses et allemandes-suisses ont visité des hôpitaux et camps où se trouvent en France et en Allemagne des prisonniers civils et militaires, afin de déterminer quels sont ceux qui devront suivre un traitement en Suisse.

Les délégués franco-suisses ont terminé leur mission.

Vers la fin du mois d'avril et au commencement de mai des commissions médicales mixtes se réuniront à Lyon et à Constance pour décider sur les cas intéressants.

Les parents de prisonniers, qui iront en Suisse, auront, sous certaines conditions, la faculté de leur faire visite.

—×—

LE BLOCUS COMMERCIAL

Paris, 24 avril (Havas). — D'après des radiogrammes allemands d'hier et d'avant-hier, il serait arrivé des nouvelles de Lyon à Genève, d'après lesquelles l'Angleterre a l'intention de renforcer le blocus contre les neutres et de ne plus répondre à l'avenir aux protestations des neutres. La fermeture du détroit de Gibraltar à la navigation neutre serait la première manifestation de ce projet. L'Angleterre aurait exigé l'accord de l'Espagne quant à cette fermeture.

—×—

ACCIDENTS D'AVIATION

Berne, 25 avril. — Un aéroplane militaire survolant Saint-Maximin s'est abattu avec ses deux occupants. L'officier observateur a été tué sur le coup; quand au pilote, il se trouve dans un état désespéré.

Le lieutenant Edward Wise Reddek, un jeune aviateur militaire, est tombé avec son biplan lundi dernier près de Bornemouth, et a succombé à ses blessures peu après.

—×—

ATTAQUES DE LA FLOTTE ET DES DIRIGEABLES CONTRE L'ANGLETERRE

Londres, 25 avril. — L'amirauté fait savoir: Vers 4 heures et demie, une escadre de croiseurs allemands, accompagnée de croiseurs légers et de destroyers, est apparue près de Lowestoft. Les forces maritimes locales l'attaquèrent et après vingt minutes l'escadre retourna vers l'Allemagne poursuivie par nos croiseurs légers et nos destroyers. Sur le rivage deux hommes, une femme et un enfant ont été tués. Les dégâts matériels semblent insignifiants. D'après les informations reçues jusqu'à présent, deux croiseurs légers et un destroyer anglais ont été touchés, mais aucun n'a été coulé.

Amsterdam, 27 avril. — L'agence Reuter annonce que les deux croiseurs et le contre-torpilleur également ont sombré. D'après un journal d'ici, encore plusieurs autres navires auraient sombré.

—×—

Londres, 25 avril (Reuter). — Le ministère de la guerre annonce : L'attaque aérienne de la nuit dernière sur des côtés de Norfolk et de Suffolk semble avoir été exécutée par quatre ou cinq zeppelins, dont deux seulement on tenté sérieusement de pénétrer plus avant dans l'intérieur du pays. Septante bombes environ ont été lancées, un homme a été grièvement blessé. De plus amples détails concernant les pertes de vies humaines font défaut.

Note de l'Agence Wolff. — Cette communication a trait à l'attaque entreprise par l'escadre de dirigeables de la marine allemande dans la nuit du 24 au 25, et dont le chef de l'état-major de l'amirauté allemande a donné connaissance.

Dans la nuit suivante du 25 au 26, les dirigeables de l'armée allemande suivant l'avis officiel du 26, ont attaqué Londres, Colchester, Ramsgate et le port français d'Etaples.

—×—

Amsterdam, 26 avril (Reuter). — Le ministère de la guerre fait savoir : Des dirigeables allemands ont attaqué hier dans la nuit Kent et Essex. On en ignore le nombre exact, mais il n'y en aurait pas eu plus de 4. Ils ont été accueillis par un feu violent de nos canons de défense et sont repartis sans avoir fait grand'chose.

—×—

Amstendam, 26 avril. — On annonce de Middelboung en date du 26 avril : Ce matin, entre 4 h. 30 et 5 h., un biplan Farman français, qui avait été bombardé par la garde hollandaise de la côte, a dû atterrir en territoire hollandais. L'appareil avait été touché en plusieurs endroits. Les deux occupants non blessés : le pilote (un sergent) et l'officier, ont été internés. D'un autre côté, le « Handelsblad » apprend que les ailes de l'avion étaient trouées, l'avion ayant été en lutte avec des zeppelins.

—×—

UN ATTENTAT A ATHENES

Lugano, 27 avril. — Une bombe a fait explosion dans l'ambassade bulgare à Athènes, sans causer de dégâts notables.

—×—

Athènes, 27 avril (Wolff). — La bombe qui a fait explosion pendant la nuit sur l'escalier de l'ambassade bulgare à Athènes, a creusé un trou béant de 40 centimètres de profondeur sur 80 centimètres de largeur. L'explosion fut extrêmement violente. Toutes les vitres de l'ambassade et des maisons avoisinantes ont été brisées. L'ambassadeur bulgare a déclaré au correspondant particulier de l'agence Wolff, qu'il est convaincu que cet attentat n'est pas l'œuvre d'un Grec. La seconde bombe, qui n'a pas fait explosion, a été saisie par la police. Les autorités prennent de sévères mesures de précaution afin d'éviter des troubles parmi les partisans de l'Entente.

—×—

LA GRECE ET L'ENTENTE

D'Athènes : Les ministres de l'Entente ont entrepris une nouvelle démarche, au sujet du transport des troupes serbes à Salonique, en vue de quoi ils ont demandé l'autorisation de se servir des chemins de fer grecs. Un conseil des ministres a eu lieu à la suite de cette démarche.

—×—

Milan, 27 avril. — Le « Secolo » annonce d'Athènes que l'ambassadeur serbe a insisté auprès de M. Skoudoudis sur la nécessité d'amener à Salonique les troupes serbes qui se trouvent à Corfou. Il a offert les garanties les plus étendues. Les ambassadeurs français et anglais ont appuyé cette démarche et ont remis une note des puissances de l'Entente. Concernant le transport des troupes, ils ont donné l'assurance qu'en dehors du temps nécessaire pour le passage, aucune occupation de territoire grec n'est projetée.

—×—

Athènes, 27 avril (Wolff). — Le gouvernement grec a catégoriquement refusé même d'examiner la proposition faite par la diplomatie de l'Entente de mettre à sa disposition la voie ferrée Patras-Larissa.

—×—

Budapest, 26 avril. — On mande d'Athènes : M. Skoudoudis a remis aux ambassadeurs de l'Entente la réponse à la note de ceux-ci concernant les mesures prises en Epire par la Grèce. La réponse indique qu'il s'agit de mesures administratives que la Grèce est seule en droit de prendre. Elle repousse donc résolument toute immixtion dans les affaires intérieures de la Grèce. Celle-ci ne laisse pas paraître dans ses décisions qu'elle serait influencée par la possibilité qu'il serait dans les intentions d'une puissance étrangère d'impliquer la question de l'Epire dans des futures négociations de paix. La Grèce exercera ses droits incontestables maintenant et dans l'avenir.

—×—

LA GUERRE AERIENNE A SALONIQUE

Le « Républicain » de Lyon se fait télégraphier de Salonique qu'une escadrille d'avions allemands a survolé mercredi soir le camp des Alliés sur toute son étendue et y a jeté des bombes qui ont causé des dégâts.

—×—

ETATS-UNIS ET ALLEMAGNE

Berlin, 26 avril. — La « Gazette de Cologne » écrit : La réponse allemande à la note américaine ne sera pas publiée avant la fin de cette semaine. On n'exagère pas en disant que la décision prise sera l'une des plus importantes qui se soient présentées depuis le début de la guerre; il se conçoit donc qu'il faille mûrement peser le pour et le contre à son sujet et ne pas précipiter les choses.

Ce que les adversaires de l'Allemagne espèrent, les voix de la presse anglaise et française le laissent clairement entrevoir. Elles espèrent un revirement du sort favorable à leur cause perdue. Il est clair que des hommes qui délibèrent sur la décision à prendre par l'Allemagne, doivent prendre en considération ces espoirs ennemis et toute éventualité de leur accomplissement ou de leur inaccomplissement, comme, du reste, tout ce qui est utile à l'Allemagne pour remplir sa lourde tâche.

—o—

ETATS-UNIS ET ANGLETERRE

Le service télégraphique international se fait annoncer de Washington, qu'à la demande de la Croix-Rouge américaine, le département d'Etat a insisté par dépêche urgente auprès du gouvernement anglais, pour qu'il permette les importations américaines destinées aux ambulances des empires du Centre. On dit que le gouvernement américain se propose d'agir énergiquement en cette question.

—×—

L'HORAIRE D'ETE EN HOLLANDE

On mande de La Haye que la deuxième Chambre a voté le projet de loi instaurant l'horaire d'été.

—×—

ON FORTIFIE LE CANAL DE PANAMA

D'après une nouvelle de La Haye, il ressort d'un télégramme de New-York, que les Etats-Unis s'occupent sérieusement de la fortification du canal de Panama. Les premiers canons de côte de 16 pouces, destinés à la défense du canal, auraient été transportés il y a quelques jours à Sandy Hook. Le projectile de ces pièces porterait à 35 kilomètres.

—×—

UN TRUST D'OUTREMER AMERICAIN

Hambourg, 25 avril. — Le « Hamburger Fremdenblkatt » annonce de New-York, en date du 22 avril : Dans les milieux industriels et maritimes de New-York, on parle beaucoup, depuis quelques jours, d'une nouvelle tentative anglaise, de créer aux Etats-Unis, un trust semblable à celui qui a été organisé en Hollande. Ce bruit provoque d'autant plus de surprise que déjà il y a quelques mois la première tentative de ce genre avait été énergiquement repoussée par les milieux commerciaux américains. On prétend que l'Angleterre aurait maintenant placé le gouvernement américain devant l'alternative de préconiser la création d'un trust d'outremer américain, ou de se soumettre sans protestation aux nouvelles mesures de blocus prises par l'Angleterre.

On sait ici qu'il a été récemment indiqué clairement par l'Angleterre qu'il serait désirable de prolonger après la guerre les dispositions du N. O. T. en Hollande. Cette circonstance constitue pour les intéressés américains une raison suffisante pour s'opposer à la création d'une telle institution aux Etats-Unis.

Des représentants de firmes hollandaises à New-York déclarent que le N. O. T. semble prendre en effet des dispositions pour continuer son activité après la guerre.

Il paraîtrait que plusieurs membres du Congrès profiteront de l'occasion pour protester au sujet de cette affaire.

—×—

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

New-York, 25 avril. — Le département de la guerre communique que le gouvernement n'a pas l'intention de retirer les troupes du Mexique. Cette déclaration officielle a été publiée après un entretien avec Wilson.

—×—

Berlin, 26 avril. — L'ambassade de Chine fait savoir : D'après un télégramme reçu de Pékin, le Cabinet est composé comme suit : Par arrêté du 22 de ce mois, le président Juan-Tsi-Kaï a accepté la démission du secrétaire d'Etat Hsu-Chi-Chang et a nommé à sa place TuanTschi-Jui comme chef du Cabinet et ministre de la guerre. En outre, par un arrêté du lendemain, il a nommé Lut-Seng-Tsiang ministre des affaires étrangères (maintenu dans ses fonctions), Wong-Ji-Tang ministre de l'intérieur, Sum-Pao-Tchi ministre des finances, Li-Kwanh-Siang ministre de la marine (maintenu dans ses fonctions), Tsang-Tsung-Tsiang ministre de la justice (maintenu dans ses fonctions), Tchang-Kuo-Kan ministre de l'instruction, King-Pang-Ping ministre de l'agriculture, Tsuo-Ju-Ling (jusqu'à présent sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères), ministre des communications et Schaschitting sous-secrétaire d'Etat suppléant aux affaires étrangères.

—×—

LES RUSSES EN FRANCE

Marseille, 27 avril. — L'agence Havas annonce que les troupes russes ont été transférées hier soir au camp de Mailly.

—×—

LE RECRUTEMENT EN ANGLETERRE

Londres, 27 avril. — Le bureau de la Presse annonce : La réponse qui a été donnée mercredi dernier par M. Asquith au cours de la séance secrète de la Chambre des Communes à la question de M. Carson, a démontré que les propositions du gouvernement afin d'étendre le service militaire obligatoire en Angleterre, ne seront pas appliquées.

—×—

LES TROUBLES EN IRLANDE

Tralee (Irlande), 27 avril (Reuter). — Un fonctionnaire et un employé des postes ont été arrêtés dans la nuit de vendredi à samedi sous l'accusation de complot pour avoir prêté leur concours pour l'introduction d'armes de pays ennemis. L'arrestation se rattache à la confiscation d'un bateau chargé d'armes et de munitions saisi dans la baie de Tralee. On suppose que ces armes étaient destinées aux volontaires des « Sinnfeiner ». Un homme de nationalité inconnue a été arrêté près du bateau et emmené à Dublin.

Sur mer

Gjedser, 26 avril (Bureau Ritzau). — Lundi après-midi un petit vapeur a été coulé près du phare de Gjedser. Il semble avoir heurté une mine. Sa nationalité est inconnue. De la rive on a aperçu un canot s'éloignant du vapeur et dont les occupants ont été recueillis par un croiseur auxiliaire allemand. La cheminée du vapeur coulé émergeait.

Remarques de l'Agence Wolff. — Comme nous l'avons appris de source autorisée, il s'agit du vapeur norvégien « Strömoner », jaugeant 241 tonnes. En dépit des informations publiées dans les « Nouvelles pour les Marins », et malgré les signaux d'un de nos croiseurs, il avait cherché à franchir la zone dangereuse. L'équipage du vapeur a été sauvé et transporté à Warnemünde.

—o—

La Haye, 27 avril. — Hier pendant la nuit l'équipage de la chaloupe de pêche anglaise « Alfred R. 166 » a été recueillie en mer par le navire de sauvetage hollandais « Atlas ». La chaloupe de pêche a été coulée à minuit par un sous-marin allemand. Le sous-marin avait amené l'équipage au navire-phare « Noordhinder ».

—×—

Rotterdam, 27 avril. — Le vapeur « Maashaven » qui avait heurté une mine devant la côte d'Angleterre, mais qui a pu être remorqué dans un port, a effectué mardi après des réparations provisoires son retour vers Rotterdam, remorqué par les vapeurs « Noordzee » et « Poelzee ». Mercredi matin le « Maashaven » et le « Poelzee » ont heurté des mines et sombrèrent. Le remorqueur « Noordzee » est arrivé dans le nouveau Waterweg avec des équipages sauvés.

—×—

Amsterdam, 27 avril. — Lloyd annonce que la chaloupe norvégienne « Carmanian » a coulé.

Chronique bruxelloise

Plus de muselière obligatoire.

Depuis hier jeudi, le port de la muselière n'est plus obligatoire. Les chiens peuvent circuler tenus simplement en laisse sans muselière, ou en liberté, mais alors munis de la muselière.

Bonne nouvelle pour les cyclistes.

Une nouvelle qui fera plaisir à tous les fervents du vélo est celle qui autorise à nouveau la libre circulation dans toute l'étendue de la Forêt de Soignes. Cette autorisation entre immédiatement en vigueur.

—×—

Une savonnerie pour les magasins communaux.

D'après la « Chronique des Travaux Publics » des pourparlers seraient entamés tendant à établir, sur un des vastes terrains disponibles du quartier maritime de Molenbeek, une grande savonnerie américaine, où seraient fabriqués des savons exclusivement destinés aux magasins communaux du grand Bruxelles.

—×—

Hommage mérité.

Le conseil communal de Molenbeek-St-Jean en sa séance du 22 avril, a décidé de donner à l'une des rues de la commune de Molenbeek, le nom d'Edmond Van Cauwenbergh, le footballer bien connu, mort pour la Patrie.

Les parents de ce brave habitent Molenbeek et ont été profondément touchés de ce témoignage d'estime et de sympathie.

—×—

A Jette-Saint-Pierre.

Le travail d'asphaltage d'une partie de la rue Léopold, pour l'exécution duquel la commune a procédé récemment à une adjudication-concours, ne sera pas effectué, du moins actuellement. L'entrepreneur adjudicataire s'est trouvé acculé à des difficultés insurmontables par suite du manque complet de matières premières. D'autre part, un pavage en bois, en remplacement de l'asphalte, eût coûté trop cher. Dans ces conditions, le Conseil a accueilli l'offre faite par un entrepreneur d'exécuter, à cet emplacement, pour la somme de 4,500 francs, une aire en béton composé de gravier du Rhin, sable du pays et ciment Portland artificiel. Ce pavement aura 0 m. 25 d'épaisseur dans l'axe et 0 m. 20 vers les filets d'eau. Le prix ayant été jugé acceptable, les travaux commenceront immédiatement. L'asphaltage pourra néanmoins s'exécuter dans l'avenir.

—×—

A Ganshoren.

L'installation d'un réseau d'égouts, réclamée depuis de nombreuses années, est à la veille d'être réalisée.

L'année d'avant la guerre, de pressantes démarches avaient été faites afin d'obtenir l'autorisation d'établir sur le territoire de Jette-Saint-Pierre un collecteur central où aboutiraient toutes les bouches d'égouts de Ganshoren. Malheureusement, ce projet n'avait pu obtenir tous les suffrages. Maintenant, grâce à des pourparlers multiples, il fut remis à l'étude et déjà sa première phase de réalisation est décidée. Les autorités communales de Ganshoren ont, en effet, reçu les autorisations provinciales indispensables. Incessamment les travaux seront mis en adjudication publique.

L'on prévoit une dépense d'environ cent et trente mille francs.

—×—

APPEL AUX PROPRIETAIRES DE KOEKELBERG

Dimanche 30 avril, à 11 heures du matin, en la *Salle Simonis*, place Simonis, 22, à Koekelberg, assemblée générale des propriétaires de la commune, pour la fondation d'une « Union des Propriétaires ».

M. Vergult, administrateur-fondateur de l'Union de Laeken, y développera la nécessité et le but de cet organisme. L'intérêt des propriétaires étant en jeu, à eux à se grouper et à former des unions puissantes par le nombre. Le but n'est pas de combattre les locataires, mais simplement de défendre les droits et les revendications des propriétaires.

A CUREGHEM

Le concours au vogel-pik organisé par le cercle « Les Infatigables de Cureghem », au profit du Cercle « Aidons les Invalides Militaires Nécessiteux 1914-1916 », a commencé le 15 avril et se poursuivra jusqu'au 31 mai, tous les samedis, dimanches et lundis, dans le local rue Bara, 12, chez M. Adolphe Vanden Hende.

Emile DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles

135, boulevard Anspach, Bruxelles

Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 10 à 1 et de 3 à 6 h. 9443

Feuilleton de l'*Echo de la Presse*. — N. 108.

LA FLEURISTE DES HALLES

PAR HENRI DEMESSE

(Suite.)

— Va bien, dit Françoise. C'est égal, ce mâtin de Pierre est bien chiche de son écriture... Il pourrait bien me donner plus de détails... Oh! l'égoïste... Il est avec son fils, lui... Il ne se figure pas que je sèche sur pied... Ah! si je pouvais me lever, partir... Encore, s'il écrivait tous les jours seulement... Tu verras qu'il n'écrira plus qu'après-demain, maintenant.... Le fainéant... Tu lui enverras un mot aujourd'hui, ma fille. Tu le secoueras un peu, n'est-ce pas?

— Oui, ma tante.

— Tu me feras lire ta missive... Je t'en prie... Secoue-le, tu m'entends?

Et, épanouie, elle relut encore la lettre de Pierre.

Un instant après, Delphine redescendit au magasin, afin de pouvoir pleurer.

XVII

La terrible vérité.

Le 22 août, au matin, le facteur remit à Delphine une seule lettre de Pierre.

Cette lettre était adressée à Françoise.

La jeune fille fut étrangement surprise de ne pas recevoir, en même temps, pour elle personnellement, comme d'habitude, une lettre de son oncle.

Depuis huit jours, le père Pascal avait écrit quatre fois.

Ses lettres adressées à sa femme étaient toujours rassurantes, seulement, il avait insisté sur ce point qu'il ne pourrait pas ramener son fils avec lui, le jeune homme étant prisonnier de guerre et devant être envoyé en Allemagne aussitôt qu'il serait en état de supporter le voyage, c'est-à-dire dans quelques jours.

Ah! le brave Pierre s'était donné bien du mal pour mentir adroitement, afin que Françoise ne put point soupçonner la vérité, il avait fait preuve d'une ingéniosité... extraordinaire, étant donné la torture qu'il subissait.

Et, d'autre part, ses lettres à Delphine étaient de plus en plus désespérées.

Il avait vu le colonel de Marcillac-Méréville, près de qui se trouvait Lucile, appelée par son père.

La blessure que M. de Marcillac avait reçue n'était pas grave, son bras droit avait été traversé par une balle, qui fort heureusement n'avait pas touché l'os.

Le lieutenant de Valançay, le fiancé de Lucile, était sorti sain et sauf de la bagarre, Prisonnier, il avait été dirigé sur Cologne.

Quant à Frédéric, le colonel avait fait de lui un éloge pompeux.

Certes, il lui devait la vie.

Un moment, à Morsbronn, M. de Marcillac s'était trouvé près d'une maison pleine d'ennemis, et d'où partait une fusillade terrible. Il s'était vu perdu, lorsqu'un de ses hommes, le maréchal des logis-chef, Frédéric Pascal, avait poussé son cheval et s'était placé entre la maison et le colonel, qui avait pu passer. Le malheureux jeune homme avait payé cher probablement, son acte héroïque. Il avait poussé un cri et il était tombé.

M. de Marcillac avait tout mis en œuvre pour retrouver le brave cavalier grâce à qui il avait eu la vie sauve, ou, tout au moins, pour avoir de ses nouvelles.

Il avait fait faire enquête sur enquête : le major allemand qui le soignait s'était mis très obligeamment à sa disposition, et, à sa demande, avait envoyé de toutes parts des soldats qui avaient reçu mission de s'informer, de battre le pays, de fouiller les ambulances et de retrouver la trace de celui que recherchait M. de Marcillac.

Démarches infructueuses.

Pour le colonel, l'infortuné Frédéric, mortellement frappé, était tombé au champ d'honneur.

Son corps avait été inhumé, précipitamment, le surlendemain de la bataille, dans une des nombreuses fosses creusées aux environs, et où tant de braves dormaient, à présent, de l'éternel sommeil.

M. de Marcillac et sa fille avaient accueilli le père Pascal comme s'il avait été l'un de leurs proches.

Le colonel l'avait préparé habilement, avec une sollicitude extrême, à connaître la fatale nouvelle, puis, il l'avait réconforté en exaltant le courage, le dévouement de ce jeune héros qui était mort pour son pays.

Et comme Lucile avait été bonne pour lui! Comme elle avait pleuré en pensant à Delphine, que l'abominable nouvelle allait meurtrir.

Pierre, cependant, n'était resté que pendant quelques heures au château avec le colonel de Marcillac.

Il était reparti le jour même, prêt à recommencer ses recherches, à faire de nouvelles démarches.

Il n'avait pas encore perdu tout espoir de retrouver son fils. Il se répétait qu'il n'était pas possible que Frédéric fût mort. Il ne pouvait pas s'habituer à cette idée qu'il ne reverrait plus son fils.

Et, pendant plusieurs jours encore, il avait fouillé le pays, de fond en comble, avec une énergie incroyable, comme s'il avait été infatigable.

Vainement... toujours vainement, hélas!

Sa dernière lettre, reçue la veille, avait navré Delphine.

« J'ai perdu tout espoir, avait-il écrit. Tout ce qu'il était possible de faire, humainement, pour retrouver Frédéric, je l'ai fait. Je n'ai rien à me reprocher.

» Pour moi, il est mort... »

D'autre part, dans sa lettre adressée à Françoise, il faisait pressentir son prochain retour, il annonçait que Frédéric était sur pied, ou à peu près, il estimait que sa présence auprès de lui n'était plus utile.

Cette lettre très courte, peut se résumer en ces lignes :

« Je serai près de toi dans quelques jours au plus tard peut-être, après-demain. »

Et Françoise, enthousiasmée à l'idée que son fils était sauf et qu'elle allait revoir Pierre, s'était sentie plus forte.

Pour la première fois, depuis près d'un mois, elle avait pu se lever. Même elle était descendue au magasin, où elle était restée pendant deux heures.

Seulement, ç'avait été une imprudence : elle avait dû remonter, brisée, à son logement et se remettre au lit.

La veille, il lui avait été impossible de se remettre sur pied.

Delphine avait admiré le courage de son oncle.

L'admirable créature ne se rendait pas compte qu'elle faisait montre, certes, d'un pareil courage.

Il lui avait fallu, pendant ces jours terribles, jouer un rôle difficile, — et cela l'avait abattue.

Puisque son oncle avait tenté l'impossible même pour retrouver Frédéric, puisqu'il avait acquis la certitude que le jeune homme avait succombé, il était grand temps que Pierre revint à Paris, Delphine était à bout d'énergie.

A chaque instant, elle craignait de se trahir, de laisser deviner à sa tante la terrible vérité.

Quand Pierre serait là, au moins, on serait plus fort pour cacher, le plus longtemps possible, cette vérité à Françoise.

On aurait le temps de préparer, insensiblement, la pauvre mère à apprendre qu'elle ne reverrait plus son enfant.

C'était assez d'un malheur, assez d'un deuil. Il fallait tâcher de sauver la mère, puisqu'on avait perdu le fils.

(A suivre.)

Nouvelles de province

Les marchands d'eau.

Liége est pour le moment l'un des sanctuaires de la fumisterie des plus caractérisés. Ici, on ne se gêne plus; du moins quand je dis « on », il ne s'agit pas précisément des « Tiesses di hoye », par trop peu défiantes, mais bien de cette nuée provinciale qui, chaque matin, s'abat sur la vieille cité de Saint-Lambert pour venir débiter quoi? Une matière blanche innomable et que nous donnons à nos enfants sous le nom de lait. Et quel lait? mes amis! N'allez pas vous figurer que les multiples condamnations prononcées journellement par le tribunal correctionnel de la ville fassent trêve dans une certaine mesure à ces menées honteuses.

—x—

L'Œuvre du Coin de Terre à Ans.

L'Œuvre « Le Coin de Terre », nouvellement créée, met à la disposition des familles pauvres, des terrains non cultivés en choisissant de préférence les familles les plus nombreuses. Les parcelles sont de cinq ares. L'œuvre distribue gratis les semences et les engrais. Le comité chargé de mettre en train le nouvel organisme est composé de MM. Anten, J. Servais, H. Renson, Dr Deprez, L. Nicaise, P. Halain, L. Hérion, H. Simon et Arthur Yerna. M. le Dr Goffin, bourgmestre d'Ans, a bien voulu accepter la présidence d'honneur.

TRIBUNAUX

A LA COUR D'APPEL

Pour avoir chassé sur les terres appartenant aux Hospices de Bruxelles : V..., D... et B... avaient reçu chacun huit jours de prison et 100 francs d'amende avec sursis de cinq ans.

La Cour acquitte le troisième et réforme le jugement pour les deux autres, lesquels sont condamnés chacun à 50 francs d'amende.

— Le tribunal correctionnel avait octroyé à K... Pierre, quatre mois de prison et 26 francs d'amende pour avoir vendu le mobilier de sa tante, absente, et s'être rendu propriétaire d'autres objets qui ne lui appartenaient pas.

La Cour confirme ce jugement.

— De F... Adelin fait défaut. Il avait pris le titre d'avocat et avait détourné à une malheureuse une somme de 1,159 francs.

La Cour confirme la peine de huit mois de prison, 200 francs d'amende et les 1,159 fr. accordés à la partie civile avec deux mois de contrainte par corps en cas de non paiement.

— Van H... Jean avait été condamné à trois ans de prison pour vol qualifié à l'aide de fausses clefs; il avait été trouvé lors de son arrestation porteur de trente-deux fausses clefs.

D'autre part il a porté des coups et fait des blessures à l'agent Stevens. La Cour confirme le premier jugement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LIEGE

A Grâce-Berleur.

Le 11 janvier 1916, un échantillon de lait fut prélevé à B... Gérardine, marchande de lait à Grâce-Berleur. L'analyse démontra que ce lait était en partie écrémé et la fille prétendit qu'elle vendait ce lait pour ses parents.

De ce chef, elle comparait devant le tribunal en compagnie de sa mère et encourt 100 francs d'amende. Quant à la mère, elle écope de 50 francs d'amende.

Plaidait Me Remacle.

A Aywaille.

Pendant la guerre, la villa de M. V... ayant été pillée, on apprit que C... Marie-Virginie, épouse H..., ménagère à Aywaille, avait vendu un fauteuil de valeur à un habitant de la commune et provenant de la villa. Lorsque la police y alla, on trouva la mère C... Marie assise dans un fauteuil semblable. Les deux femmes prétendirent qu'elles les avaient achetés à des soldats. Coût : quinze jours de prison pour recel à la mère et à la fille.

TRIBUNAL DE POLICE DE NAMUR

Vagabondage.

Le tribunal de police de Namur a condamné Victor Debande, 59 ans, né et domicilié à Namur, à rester à la disposition du gouvernement pendant un temps illimité, pour être interné dans une maison de refuge, du chef de vagabondage.

Du même chef, il a condamné à deux ans d'internement, Emile G..., carrier, né à Saint-Germain, domicilié à Namur.

Louis Slacmeulder

Agent de change, 184, boulevard Anspach

Paiement de tous coupons des pays neutres. — *Cédules, Dominicains, Espagnols, Suisses, Roumains, Vénezuéla, Argentins*, AKRON toutes les échéances.

Vérification gratuite de tous les numéros d'obligations.

Vendeur de 4 % communal; priv. Nicolaïeff anc.

Acheteur : Katanga, Tanganyika, Brazilian, Union Minière, Lacourt, fond. ch. fer Congo. 17183

Faits divers

A la recherche d'un voleur. — La police de Bruxelles vient d'être chargée par le parquet de rechercher un nommé Victor P..., valet de ferme, qui a subitement quitté Lierre après avoir fracturé le coffre-fort du fermier Soutens, de Lierre, au service duquel il était depuis quelques jours.

Victor P... s'est emparé d'une somme de 4,000 francs. On croit qu'il s'est réfugié à Bruxelles.

Audacieux vol de nuit. — La nuit dernière des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans un magasin d'épiceries dans un arrière-bâtiment de la rue de la Chaufferette, appartenant à M. C..., qui a sa demeure au boulevard Anspach. Les escarpes se sont emparés de huit balles de café pesant chacune 80 kilos; ils ont chargé les sacs sur une charrette à bras qui stationnait rue du Marché au Charbon.

— Décidément les voleurs ne se gênent plus; la nuit dernière ils ont enlevé avec un camion, au magasin de M. Jules R..., rue de Bonne, à Molenbeek-Saint-Jean, après avoir fracturé la porte, huit sacs de café cru Saint-Dominique pesant ensemble 308 kilos et 21 balles de café Moka, pesant 1,665 kilos, pour une valeur totale de 16,600 francs. M. Jules R... habite rue de Birmingham, à Cureghem.

Un vol de 10,000 *francs à Laeken.* — Avant-hier entre 4 h. 30 et 5 heures de l'après-midi, s'arrêta un camion à bâche, sans firme, attelé d'un cheval roux et maigre, devant le dépôt de marchandise de Mlle G..., à Laeken. La porte fut ouverte à l'aide d'un breekijzer, qui fut retrouvé sur les lieux.

Huits fûts de graisse fondue pesant chacun 190 kilos, ont été chargés sur le camion qui s'éloigna rapidement dans la direction de l'Allée-Verte.

Le véhicule était escorté par un inconnu de 21 ans environ à vélo.

Un provincial se laisse délester de 6,000 *francs sur la passerelle d'un tram.* — La police recherche activement un inconnu prévenu de vol à la tire d'un portefeuille contenant une somme de 6,000 francs en billets de banque, deux effets acceptés de 550 francs chacun et des papiers d'affaires.

Le portefeuille appartenait à M... G..., d'Ensival, qui se trouvait sur un tram 60, au moment de la constatation du méfait.

La victime avait pris le tram au boulevard Anspach, pour la rue des Tongres. On suppose que le vol a été commis à l'arrêt de la gare du Nord, où il y a eu une violente bousculade.

La série continue. — Des malfaiteurs ont pénétré à l'aide de fausses clefs dans l'établissement V..., rue Vanderdussen, 80, et y ont enlevé douze caisses de cacao ainsi que trois fûts de choucroute.

La valeur des objets volés atteint près de 4,000 fr.

Vol important à Jumet. — Un verrier, Gustave D..., demeurant rue aux Fauvettes, avait caché ses économies se montant à 1,625 francs, dans un coffre, dissimulé dans son grenier. Un nommé Désiré G..., originaire de La Louvière, mis au courant de cette circonstance, profita d'une absence de son ami D... pour s'emparer du magot, qu'il cacha ensuite dans une armoire au charbonnage où il est occupé. Mais la police informée arrêta G... Désiré, qui, pressé de questions, dut avouer finalement être l'auteur du vol.

Grave affaire d'accaparement à Marchienne. — L'enquête menée au sujet d'une grave affaire d'accaparement de riz, commise en octobre et novembre dernier, a abouti à l'arrestation de quatre personnes : MM. Emile P..., comptable, marié, 25 ans; Armand C..., 22 ans, employé; Jules D..., 39 ans, et un négociant de la chaussée de Bruxelles, à Jumet.

Les trois premiers individus ramassaient à vil prix le riz vendu aux habitants à 60 centimes le kilo par le magasin de ravitaillement et réalisaient en le revendant des bénéfices considérables.

Le féminisme en Guinée

Tandis qu'en Europe et en Amérique les femmes luttent pour obtenir, avec leur émancipation, l'accès de divers emplois, de simples négresses habitant un coin perdu de la côte occidentale d'Afrique — les Bagas de Guinée — exercent, depuis un temps immémorial, les emplois généralement réservés aux hommes.

Ce sont elles qui sèment, cultivent et récoltent, elles sont à la fois les architectes et les maîtres-maçons de leurs demeures, ce sont encore elles qui creusent dans un tronc d'arbre la pirogue qu'elles utiliseront ensuite pour pêcher ou transporter jusqu'aux centres de trafic leur récolte de riz ou de noix de kola.

Les hommes, chassés de tous les emplois, se contentent de regarder travailler leurs femmes, encore ne peuvent-ils les regarder que de loin, car ces dames noires n'aiment pas être troublées dans leurs travaux et elles ne se gênent guère pour chasser à coups de bâton ou de pilon un



mari trop encombrant. D'ailleurs, les époux de ces dames acceptent avec une grande résignation ce qu'un blanc regarderait comme une déchéance et leur paresse invétérée trouve son compte dans cette bizarre organisation sociale.

Toute la coquetterie des femmes bagas se reporte sur leurs maris et la richesse d'un ménage se mesure sur la somptuosité des vêtements de l'homme. Tandis que les femmes qui n'ont d'autres soucis que d'abattre le plus de besogne possible, vont presque sans habits, leurs époux agrémentent leur beauté noire de boubous merveilleusement brodés, de bijoux lourds et riches, de pantalons d'étoffes fines, et si ces messieurs vont pieds nus, c'est uniquement parce que la mode des chaussures ne s'est pas encore implantée dans leur pays.

L'ivrognerie règne naturellement en souveraine maîtresse sur ces hommes qui ne savent à quoi employer leur temps, si ce n'est à boire du vin de palme ou de l'eau-de-vie de riz. Cette ivrognerie complète la déchéance de l'élément masculin des populations bagas, dont le Conseil des Vieillards, qui, soi-disant gouverne cette peuplade, est tellement abruti par l'alcool, que ses décisions ne sont jamais exécutées.

La femme bagas constitue par son travail une richesse pour sa famille, aussi celle-ci ne la laisse-t-elle pas partir sans exiger une compensation. Une femme bagas ne peut sortir d'une famille sans qu'une autre femme n'y entre à la place. Aussi, les mariages se font-ils par échange de femmes.

Tel homme, qui possède une sœur ou une cousine, l'échangera contre la cousine ou la sœur d'un de ses amis; de cette façon, les deux familles y trouvent leur compte et les maris aussi.

On s'imagine facilement, étant donné ses qualités, qu'une femme bagas ne reste pas longtemps veuve.

A peine son mari est-il enseveli sous les ruines de sa cabane, qu'elle se remarie, et le nouveau ménage reconstruit sa cabane à l'emplacement de l'ancienne.

NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer le décès de M. Charles Splingard, ingénieur, 15, rue Keyenveld, à Ixelles, le 23 courant.

Suivant le désir du défunt, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité. (20451)

— On a appris par la Croix-Rouge la mort, au front, de M. Léon Réal, de Wiers, soldat au 1er régiment de ligne, décédé à Caeskerke, le 3 juin 1915 et inhumé le même jour au cimetière militaire.

M. Réal était âgé de 22 ans.

— On annonce la mort de M. le professeur C. Malaise, membre de l'Académie des Sciences, décédé à Gembloux, à l'âge de 82 ans.

Les Sports

Cyclisme

AU KARREVELD

Quelques petits changements ont été apportés à la composition des équipes de la course de trois heures de dimanche prochain.

C'est ainsi que Otto, préférant s'entraîner encore au sprint pur, ne sera pas de la partie. Bref, les quatorze équipes seront : 1. Mottiat-Leviennois; 2. Longdot-Jacobs; 3. Tuytten-Van Isterdael; 4. Jean Louis-Desmedt; 5. Rielens-Van Daele; 6. Drogné-Renard; 7. Gillot-Berdal; 8. Verbist-Weinsdau; 9. Michiels-Binst; 10. Debae-Thomas; 11. Walravens-Vanderborght; 12. Degreef-Singelé; 13. Thys-Verheylewegen; 14. Hudsyn-Wargé.

Football

IN MEMORIAM

Un service anniversaire sera célébré lundi prochain 8 mai, à 10 heures, en l'église paroissiale de Saint-Remi, à Molenbeek-Saint-Jean (gare maritime), pour le repos de l'âme de l'héroïque footballer Edmond Van Cauwenbergh, volontaire, lieutenant au 1er régiment des grenadiers, chevalier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'Honneur.

TOURNOI DU BRUSSELS F. C. (2e ANNEE)

Le tournoi de charité organisé par le B. F. C. est appelé à remporter un grand succès et constituera en quelque sorte une revanche du championnat de IIIe.

Les matches se joueront au terrain du B. F. C., à Zuen (tram Z place Rouppe-Ferme Bretonne).

30 avril. — 3 h., Brussels F. C. I-Brussels F. C. II
5 h., C. S. Hallois II-Vilvorde F. C. I.
7 mai. — 3 h., Forestoise I-C. S. Hallois I.
5 h., U. Halloise I-Uccle F. C. I.
Brussels F. C. III (bye).
14 mai. — 3 h., le vainqueur de la rencontre U. H.-U. F. C. contre le Brussels F. C. III.
21 mai. — 5 h., les deux vainqueurs du 30 avril 1916.
28 mai. — 5 h., les deux vainqueurs du 7 mai 1916.
4 juin. — 5 h., la finale.

TOURNOI DU DIEGHEM F. C.

Ce tournoi commencera dimanche et mettra en présence l'équipe première du club local et celle du Koekelberg F. C., deux des plus fortes équipes non affiliées.

RESULTATS DIVERS

Union Boitsfortoise, 3-Pinck Star	3—1
Union Boitsfortoise, 3-Derby Sports	3—0

REGLEMENT DU TOURNOI DE CHARITE ORGANISE PAR LE WHITE-STAR

1. — Le White-Star A. C. organise un tournoi handicap réservé aux clubs effectifs (divisions II et III) et aux clubs adhérents affiliés à l'U. B. S. F. A.

3. — Le droit d'inscription sera fixé à 5 francs par équipe et respectivement à 8 et 10 francs pour deux ou trois équipes d'un même club. Il sera en outre exigé une garantie de 5 francs par équipe. Cette somme sera confisquée en cas de forfait ou remboursée après le tournoi, si le club intéressé a satisfait à ses engagements.

4. — Chaque équipe engagée ne pourra comprendre plus de quinze joueurs, soit onze effectifs et quatre remplaçants.

5. — Si la liste de quinze joueurs d'une équipe comprend plus de cinq joueurs de division II, cette équipe sera classée en division II et rendra deux goals d'handicap aux équipes de division III et aux clubs adhérents.

Est considéré comme joueur de division II celui ayant joué plus de deux fois en cette division, pendant la saison officielle 1913-1914 ou pendant les tournois des saisons 1914-1915-1916.

En aucun cas il ne sera toléré dans une équipe plus d'un joueur des trois divisions supérieures (division I, réserve ou promotion).

7. — Le tournoi commencera dimanche 7 mai et se disputera par élimination, si le nombre d'équipes engagées est de huit au moins. Si ce chiffre n'était pas atteint on prendrait une décision de commun accord lors du tirage au sort auquel assisteront les délégués des clubs inscrits.

8. — Tous les matches se joueront jusqu'à résultat sur le terrain qu'occupe actuellement le White Star A. C. Ce terrain est situé à Woluwe-Saint-Pierre, rue du Duc, 304, à proximité de l'avenue de Tervueren.

9. — Onze breloques en bronze seront decernées aux vainqueurs du Tournoi.

10. — Les engagements devront parvenir au local du White-Star, *Café de l'Aiglon*, 23, chaussée d'Ixelles (porte de Namur), au plus tard le mercredi 3 mai, à 9 heures, date et heure auxquelles le Comité directeur procèdera par voie de tirage au sort, à l'établissement du calendrier des matches. Avant de participer au tirage au sort, les clubs engagés devront payer leur droit d'inscription plus la garantie. Ils devront, en outre, fournir, en double expédition, la liste exacte mentionnant les noms, prénoms et domiciles des équipiers et du délégué du club. Cette liste devra également mentionner le club pour lequel chacun des joueurs est affilié normalement à l'U. B. S. F. A. Le duplicata de cette liste est destiné au Secrétariat de l'U. B.

Athlétisme

AU DARING CLUB

Réunion intime le 7 mai, à 3 heures. Tous les concurrents recevront un souvenir.

Au programme : 50 mètres, 250 mètres, 1,000 mètres scolaires, 1,200 mètres seniors, saut en longueur, saut en hauteur, lancement du poids, lancement du disque.

***

Le D. C. B. organisera le 4 juin, un grand meeting de charité au profit de l'œuvre des Enfants de nos Soldats.

***

Toutes les communications concernant la section d'athlétisme doivent parvenir à M. René Claesen, rue Piers, 137, à Bruxelles.

Billard

A L'ACADEMIE GLORIEUX

C'est demain samedi que se disputeront à la Salle Glorieu, le match-revanche Blauwaert-Brébart, en 500 pts au cadre de 45. Cette partie commencera à 5 heures.

***

Lundi 1er et mardi 2 mai, se déroulera en 800 points (400 points chaque jour), le plus grand match de la saison, pouvant véritablement être considéré comme le championnat de Bruxelles. Il mettra en présence MM. Maura, champion de Belgique, et Daran, recordmen de la série, en match au cadre de 45 (200 points).

Nous en reparlerons du reste.

Salle de billards GLORIEUX Frères, boulev. du Nord

Samedi 29 avril, à 5 h.

MATCH REVANCHE EN 500 POINTS

entre **Sylva BREBART et BLAUWAERT**

L'entrée de la salle est libre. Une collecte sera faite au profit des *Amis des Enfants de nos Soldats*. 20205

Lundi 1er et mardi 2 mai, à 5 h.

MATCH EN 800 P. (400 chaque jour)

MM. MAURA et DARAN

Jeu de Balle

Lundi s'est jouée la grande décision du concours de la Pelote Plage. Le sort désigne pour les éliminatoires, la Pelote Plage (Dramé), qui gagne par 7 jeux 40 quinze contre Avenir de Tubize (Laurent), 6 jeux 31 quinzes.

La seconde lutte met en présence Sablon (Algrain), qui remporte la victoire par 7 jeux 37 quinze contre Koekelberg (Houyoux), 4 jeux 25 quinze.

La petite décision a été une victoire assez difficile de la Pelote Koekelberg (Houyoux), par 5 jeux 27 quinze contre Avenir de Tubize, 4 jeux 27 quinze.

La grande décision met en ligne la Pelote Plage (Dramé), contre Sablon (Algrain). Elle donna lieu à une ardente compétition.

Le Sablon a 7 jeux d'avance lorsque Dramaix, après un coup de collier formidable, enlève tous les jeux restants, donnant la victoire à la Pelote Plage, 8 jeux 43 quinze contre 7 jeux 43 quinze.

Etat-civil de Bruxelles

Déclarations du 26 avril 1916.

Naissances. — Trois garçons et trois filles.

Décès. — M. Parmentier, ép. Timmermans, 31 ans, rue de la Serrure, 14; J. Motte, camionneur, 27 ans, pl. St-Géry, 17; M. De Muynck, s. pr., 82 ans, rue d'Ophem, 69; Ch. Viaulu, 10 ans, rue Cuerens, 5; Henri Asorne, concierge, ép. Maes, 66 ans, avenue des Arts, 55; Th. Borginon, boulang., 52 ans, rue Treurenberg, 22; M. Devos, serv., 20 ans, rue Royale, 26; Clotilde Vandenbrande, s. pr., ép. Herinckx, 72 ans, impasse de la Cuve, 3; M. Janssens, veuve Ketelbant, s. pr., 74 ans, rue aux Laines, 92; A. Mairie, veuve De Lange, 79 ans, pl. du Grand-Sablon, 7; H. Trawees, ép. De Greef J., imp. de la Fauvette, 2, 68 ans; E. Michel, gouvern., 56 ans, place Royale, 7; G. Schutters, cordonn., 41 ans, ch. d'Anvers, 172 (Laeken).

Mariages. — J. Martin, empl., à St-Gilles, et Marg. Leclercq, sans prof., rue Belliard, 39; F. Dupret, méc., avenue du Midi, 73, et Marthe Seghers, tailleuse, boul. Anspach, 143; Albert Vanhove, horloger, et Julie Smagghe, sans prof., rue aux Fleurs, 50; P. Aerts, rentier, à Ixelles, et Jeanne Degelas, sans prof., rue du Beau-Site, 32; J.-B. Deman, peintre, et Sophie Smets, journal., rue des Longs-Chariots, 23; Aug. Puttemans, voy. de comm., à St-Josse-ten-Noode, et Jeanne Landucci, sans prof., rue de la Fontaine, 27; Isidore Meeuw, grav.-lithographe, et Jeanne Freson, sans prof., rue des Chartreux, 34; Jean Jacobs, à Merchtem, et Marie Herrebouts, institutrice, rue Leys, 40.

Chronique Financière, Industrielle et Commerciale

La Bourse de Paris. — La publication du rendement des impôts témoigne combien les opérations boursières ont encore peu d'étendue. L'impôt sur les opérations de Bourse, en effet, n'a produit, dans le mois de mars 1916, que 173,500 francs, contre 1 million 245,000 francs, chiffre d'une année normale; c'est à peine le septième; il est vrai qu'en mars 1915 le rendement avait été seulement de 63,500 francs. Les actions des chemins de fer espagnols, grandement favorisées par le change et la prime de 16 p. c. de la peseta relativement au franc, continuent de progresser; le dividende de ces titres étant déclaré en pesetas, la prime du change représente un surcroît de 16 p. c. actuellement; d'autre part, les achats de la péninsule sont facilités par la prime; enfin, avec le temps l'augmentation des dividendes paraît probable. Le Nord de l'Espagne finit à 440 francs, le Saragosse à 420, les Andalous à fr. 360.50.

Les recettes du chemin de fer Madrid-Saragosse donnent une plus-value pour l'exercice en cours qui s'élève à 3,502,775 pesetas.

—x—

Nitrate Railways. — L'*Economist* de Londres publie les recettes de cette société pour la période du 1er au 15 avril.

Celles-ci sont en nouvelle augmentation de £ 19,685 sur la période correspondante de l'année passée. La plus-value totale pour 1916 s'élève maintenant à £ 14,472.

AVIS IMPORTANT

Toutes les opérations financières, généralement quelconques, que veulent bien nous confier nos lecteurs, sont réalisées, dans les meilleures conditions, par un agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles, dont nous nous sommes assuré le concours.

Les liquidations, quel que soit leur import, s'effectuent argent contre titres et titres contre argent.

Nous sommes à la disposition de nos lecteurs, tous les mardis, de 3 ½ heures à 5 heures.

Nous répondrons immédiatement à toute demande de renseignements munie d'un timbre.

E. NORDAT.

Chronique Théâtrale

AU TROCADERO

L'époque de Pâques nous a ramené « La Passion de N.-S. Jésus-Christ », film artistique en couleurs, de toute beauté, dont l'adaptation musicale, faite par M. Borré, est merveilleuse.

Nous avons d'abord entendu la « Messe Solennelle » (Sainte-Cécile), de Charles Gounod, chantée par les chœurs du Théâtre Royal de la Monnaie; nous eûmes ensuite des « Fragments de Symphonie », de Mendelssohn et de Van Beethoven. M. Gaspart se distingua dans son solo « Elégie pour cor anglais », de Moulaert. Puis ce fut la « Marche Funèbre », de Chopin; l'« Ave Maria », de Gounod, chanté par Mlle Beck dont la voix souple au timbre cristallin fit passer dans l'ambiance recueillie un charme tout mystique. Elle nous dit encore « Le Ciel a visité la Terre », du même compositeur célèbre.

Le spectacle se termina par l'« Alleluia de l'Oratorio » (Messie), de Handel.

MM. De Lannay, ténor, et Fileul, baryton, prêtèrent leur concours à différentes parties du concert, lequel était dirigé avec maestria.

Nous eûmes un programme bien partagé, c'est-à-dire audition religieuse et audition profane. « Princesse d'Auberge » (scène de Carnaval), de Jan Blockx, avec Mlle Beck, M. De Lannoy et les chœurs, fit sensation et eut beaucoup de succès.

En un mot, ce fut un spectacle intéressant.

M. DONNAY.

Théâtres, Concerts, Cinémas

—x—

SCALA. — Tous les soirs à 9 heures, le *Rare Z'Oiseau*, fantaisie à grand spectacle.

Matinées jeudi et dimanche, à 3 heures.

OLYMPIA (9 h.). — Jamais la feuille de location de l'Olympia ne fut plus brillamment couverte que la première représentation de l'*Age d'Aimer*, dont les dernières représentations font prévoir un éclatant succès.

GAITE. — La direction de la Gaîté ayant décidé de renouveler son affiche toutes les semaines, aujourd'hui vendredi à 9 heures précises, première représentation de la *Fille du Garde-Chasse*.

MOLIERE (9 h.). — Le coquet théâtre de la rue du Bastion tient décidément un nouveau groe succès avec *Le Maître de Forges*, la charmante comédie en cinq actes de G. Ohnet.

Dimanche 30 avril, à 4 heures, troisième et dernière matinée du *Maître de Forges*.

PALAIS DE GLACE. —

Samedi, grande première : *Hérodiade*. Qu'on se hâte de retenir ses places!

FOLIES BERGERE (9 h.). — *La Chaste Suzanne*.

VIEUX BRUXELLES. — *La Revue du Printemps*.

Matinées les dimanches et jeudis, à 4 h. 30.

MAISON DE VERRE (9 h.). — *Vous permettez?* l'amusante revue de E. Bodart et A. Devère.

BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis nouveaux débuts.

WINTER PALACE (8 h. 45). — Aujourd'hui vendredi, rentrée de Mme Dumont dans l'intéressante revue-opérette à grand spectacle qui se donne au Winter-Palace, et qui sera dès ce soir enrichie de scènes nouvelles.

THEATRE FLAMAND. — Dimanche 30 avril et lundi 1er mai, à 8 ½ heures, pour la clôture de la saison, encore deux représentations de ce fou-rire *Palmyre... Bast!*

HIGH-LIFE CINEMA, 35, avenue Louise.

Du vendredi 28 avril au jeudi 4 mai

Le célèbre tragédien Louis BOUWMEESTER dans « SORT FATAL » (inédit). WERTHER avec André BRULÉ (musique Massenet). 20465

REGENT. — Spectacle cinématographique.

UNION THEATRALE BELGE. — Spectacle permanent.

SPLENDID CINEMA. — Spectacle permanent.

CINEMA COLONIAL. — Spectacle permanent.

Samedi, dimanche, lundi et jeudi, de 3 ½ à 11 ½ heures.

EMPIRE CINEMA. — Spectacle permanent.

COMŒDIA, 47, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles. — Spectacle cinématographique.

CINEMA LOUIS XVI, rue de Brabant, 85. — De 4 à 12 heures, spectacle cinématographique.

MODERN CINEMA, rue Neuve. — De 4 à 12 heures, cinéma.

KURSAAL, rue Neuve. — De 3 à 12 heures, concert, cinéma.

CINEMA DU PROGRES, 17, rue du Progrès. — Spectacle cinématographique.

NOTAIRES ET HUISSIERS

EXTRAIT

Par exploit de l'huissier A. Van Grundelbeke, résidant à Bruxelles, en date du 27 avril 1916, fait à la requête de 1°) Emilie Esser, sans profession, domiciliée à Schaerbeek, rue du Casino, n° 9; 2°) Zélie Esser, sans profession et son mari qui l'assiste et l'autorise M. Albert Vermant, ingénieur-électricien, domiciliés ensemble à Saint-Gilles, rue du Danemark, n° 88, co-intéressés, pour qui est constitué et occupe Me Charles Clerbaut, avoué près le Tribunal de première instance de Bruxelles, domicilié en cette ville, rue du Grand Cerf, n° 8, signification a été faite à Mme Marie-Thérèse-Florence Baronheid ou Baronhey, sans profession, veuve de M. Joseph Toussaint Pepinster, domiciliée en dernier lieu à Bruxelles, rue d'Anderlecht, n° 4, actuellement sans résidence effective connue, paraissant se trouver à l'étranger, — d'un jugement de défaut-jonction rendu par la deuxième chambre du Tribunal de première instance séant à Bruxelles, le dix avril 1916.

Et en même temps, en vertu du dit jugement, il lui a été donné réassignation à comparaître le lundi huit mai 1916, à 9 heures du matin, à l'audience publique de la deuxième chambre du Tribunal de première instance séant à Bruxelles, au Palais de Justice, place Poelaert, entrée par la rue aux Laines, pour, conjointement avec M. Georges Duplat, avocat et juge suppléant, domicilié à Bruxelles, rue aux Laines, n° 48, en sa qualité de séquestre administrateur provisoire de la succession de feue Mme Veuve Edouard Fuger, née Françoise-Clara Baronheid (nommé à ces fonctions par ordonnance de référé, en date du dix-neuf janvier 1916, dûment signifiée), y répondre et procéder et entendre statuer sur les motifs, fins et conclusions énoncés en l'exploit introductif d'instance du ministère de l'huissier Emile Palms, de résidence à Bruxelles, en date du 16 mars 1916, enregistré, les dits motifs, fins et conclusions textuellement reproduits au jugement signifié.

Pour extrait conforme :

(20476) (*S.*) A. VAN GRUNDELBEKE.

EXTRAIT

Par exploit de l'huissier A. Van Grundelbeke, résidant à Bruxelles, en date du 27 avril 1916, fait à la requête de Henri Baronheid, sans profession, domicilié à Bruxelles, 3, place Sainte-Catherine; pour qui est constitué et occupe Me Charles Clerbaut, avoué près le Tribunal de première instance de Bruxelles, domicilié en cette ville, rue du Grand Cerf, n° 8, signification a été faite à Mme Marie-Thérèse-Florence Baronheid ou Baronhey, sans profession, veuve de M. Joseph Toussaint Pepinster, domiciliée en dernier lieu à Bruxelles, rue d'Anderlecht, n° 4, actuellement sans résidence effective connue, paraissant se trouver à l'étranger, — d'un jugement de défaut-jonction rendu par la deuxième chambre du Tribunal de première instance séant à Bruxelles, le dix avril 1916.

Et en même temps, en vertu du dit jugement, il lui a été donné réassignation à comparaître le lundi huit mai 1916, à 9 heures du matin, à l'audience publique de la deuxième chambre du Tribunal de première instance séant à Bruxelles, au Palais de Justice, place Poelaert, entrée par la rue aux Laines, pour, conjointement avec M. Georges Duplat, avocat et juge suppléant, domicilié à Bruxelles, rue aux Laines, n° 48, en sa qualité de séquestre administrateur provisoire de la succession de feue Mme Veuve Edouard Fuger, née Françoise-Clara Baronheid (nommé à ces fonctions par ordonnance de référé, en date du dix-neuf janvier 1916, dûment signifiée), y répondre et procéder et entendre statuer sur les motifs, fins et conclusions énoncés en l'exploit introductif d'instance du ministère de l'huissier Emile Palms, de résidence à Bruxelles, en date du 22 mars 1916, enregistré, les dits motifs, fins et conclusions textuellement reproduits au jugement signifié.

Pour extrait conforme :

(20477) (*S.*) A. VAN GRUNDELBEKE.

AVIS DE SOCIÉTÉS

La Garantie des Prévoyants

Compagnie de capitalisation et d'assurances.
SOCIÉTÉ ANONYME
Avenue Jean Volders, 2, à Bruxelles.

MM. les actionnaires sont informés de ce que l'assemblée générale se tiendra au siège social, le mercredi 10 mai, à 11 heures du matin.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur l'exercice écoulé ;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1915 ;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires. (20157)

CHEVEUX GRIS disp. par la Rajeunine, teint. inoff. 1 fr. Forte rem. aux coiffeurs. Tresses 1 fr. Filets couvre-tête fr. 0.20. Savon pour raser fr. 0.75, 15, r. de l'Etuve, Bruxelles. 19838

Chaussures Elite

SOCIÉTÉ ANONYME
290, avenue Van Volxem, 290
recherche bons ouvriers pour chaussures dames, montage et finissage à domicile. Bons salaires. 20080

ON DEMANDE bonnes ouvrières pour la belle blouse, atelier et dehors,
A LA VILLE DE PARIS
49, rue Neuve. 20446

Offres d'emploi

On dem. bonnes apprenties pour l'atelier.
A la Ville de Paris
49, rue Neuve.
20447

100 fr. sup. par mois à plac. act., visit. épic., crèm. 50, r. Lion, Sch. (gare). 20443

EMPLOIS DE BUREAU
JEUDI 4 MAI
nous ouvrirons une dernière série de cours complets en
3 MOIS
résultat garanti, donnés à l'Institut ou par correspondance, à
FR. 12.50
pour n'importe quel cours du programme :
Sténographie ; Dactylographie ; Comptabilité ; Correspondance ; Arithmétique ; Ecriture ; Français, etc.
ECOLE-BUREAU
65, quai au Bois-à-Brûler
Bruxelles-Bourse. 20170

JEUNES FILLES pour travail facile sont demandées. Cie CHAUDRON, 40, pl. de Brouckère. 20436

On dem. bonnes brodeuses pour l'atelier et le dehors.
A la Ville de Paris
Rue Neuve, 49.
20448

Savon
On dem. ouvrier au courant fabric. ménage et toilette, bon sal. Ecr. A. L. 76, b. j. 20461

Tailleurs pour hommes sont demandés. S'adr. rue de la Carpe, 75, Molenb. 20456

On demande un noyauteur à la fonderie. 9, rue de la Poterie, Curegliem. 20445

Coiffeur demande bon demi-ouvrier (pressé). 79, rue Piers, Molenbeek. 20444

On dem. servante sérieuse 30 à 35 a., conn. cuisine bourg., mén. 2 pers. Se prés. dimanche matin 42, boulev. Belgica. 20470

Tailleur pour dames dem. 1/2 ouvrière et bonne apprentie, 29, rue des Vierges, au 2e. 20471

On dem. 1/2 ouvrière. la belle blouse à la main. Corain, 37A, r. Monténégro. 20485

Md tailleur demande bon demi ouvrier. 142, rue Berthelot, Forest. 20489

COIFFEUR demande un apprenti. 5, rue du Ciel, St-Gilles. 20478

Jean & Cie *Marchands-tailleurs brevetés*
15, Rue de Lombard, au 1er
Grandes facilités de payement, vu les événements. **Complets et pardessus sur mesure depuis 65 fr.** Coupe soignée, façon irréproch. Ouvert le dimanche de 9 h. à midi. 19747

AIDE COUPEUR
débutant est demandé.
105, r. Malibran. 0484

Dem. d'emploi

Fille 27 ans, propre et honnête, dem. ouvr. à tout faire. Bourgois, 45, r. Frontispice, au 1er. 20408

Jne fem. dés. f. après-midi, 20 fr., ss nourriture. Ecr. 54, r. de la Ferme, St-Josse. 20435

Dlle 26 ans, fr.-fl., très au courant couture dem. pl. vendeuse dans mais. confect. ou modes. Ecr. H. B., 7, av. Fonsny. 20429

Bon ouvr. menuisier dem. ouvrage quelc., prix guer. Ecr. L. V. G., bur. j. 20363

Femme de soldat, deux enf., dés. place pour conc. ou autre. Prendre adr. 804, chaussée d'Alsemberg, Uccle.

JEUNE HOMME, 24 a., tr. éprouvé de la guerre, dés. place comme *magasinier* ou autre travail facile. Ecr. O. C., 8, rue d'Argent, Brux. 19862

Camionneur connaiss. bien la ville, demande place. S'adr. 111, r. Verte. 20331

Jeune fille serveuse ou servante-serveuse dem. place dans café sér. M. P. 2. rue Mérinos. 20463

Femme de soldat demande place femme à journée. 24, r. Vandenstraeten. 20490

Jne fille dem. place à t. faire dans restaurant. 70, r. de l'Usine, Koekelberg. 20488

Enseignement

PIANO par dme honor., 1er prix cons. (méthode spéc. pour enfants et adultes), 6 fr. p. mois et prix à convenir. Ecr. F. D. C. 24, b. j. 20226

Piano. Soli., accomp., lec. élem. et perf.. prix mod., m. réf. Dem. circul. av. cond. détail. 78, r. Alexiens. 20421

Pianos, gr. succès Plus de 2,000 piano-conducteurs à disp. des élèves. 78, rue Alexiens. 20422

Pensionnat Fabra
BOITSFORT
32, av. van Bécelaere, pr jnes filles et enf. On acc. garçonnets jusq. 8 a. Tram 30, atr. gare. Programme officiel. 20190

Cours littérature
Partic.. collect., soir. Cond. 19, rue le Tintoret. 20104

Cours primaires, Humanités. Prépar. ex. Prof. expér. 33, r. de la Culture. 20313

Trussart. 167, av. la Reine. Ex. empl. pub., comptab., géom. 234 succès, math., compt. franç.-flam., pr. mod. 20381

Ventes et locat.

Appart., quartier ou chambres très bien garnis à louer. 20, r. de Jéricho (8se). 20482

A louer rez-de-ch., 4-5 pl., conven. pour dentiste ou cabinet consult. 27, pl. Communale, Molenb. 20462

A louer chambre garn. très propre, p. à t. ou autre, mais. ferm. 10, r. Danemark. 20449

A louer très bel appartem. 5 pl. 17, avenue Stéphanie. Vue magnif. sur le parc de Saint-Gilles. 18862

Dame honorable, éprouvée guerre, pouv. payer petit loyer mensuel, cherche chambre non meublée, mais. conv., préfér. Centre. Ecr. J. C. L. 25, bur. journ. 20333

COMMERCES A CEDER

COIFFEUR. Jolie installat. à céder à t. offre accept. 42, rue Liverpool. 20428

A reprendre distillerie coin de la barrière et de la chaussée de Waterloo, 198, St-Gilles (occasion). 20464

PERDU

PERDU mercr. 9 1/2 h. du soir, entre pl. Masui-rue du Progrès aven. de la Reine, rue Masui, une dormeuse deux brillants. Rapp. contre bonne récomp. 314, rue des Palais. 20487

Trouvé fin de la semaine dernière, pet. portefeuille en étoffe, contenant quelques francs, à réclamer 19, rue de la Filature, St-Gilles (Porte de Hal). 20483

PERDU
Mercredi soir, env. Porte Sch., griffon brab. à poils courts, dos noir, rép. nom Toto. Rapp. contre très forte réc. 14, r. Gillon, St-Josse. 20491

PERDU mardi soir petite chienne griff. brux., poil demi long, rép n. Finette. Rapp. c b. réc. 77, rue Dodonée, Uccle-Vleurgat. 20454

CAPITAUX

Poète-littérateur connu dés. trouver philanthrope pour éditer nouveauté artistique tr. lucrat. Capit. nécess. 500 fr. Ecr. L. J. S. V., b. j. 20437

Prêts
5 p. c. par an
40, place de Brouckère
(Cité Van Volxem, 17)
20366

Pianos, etc.

On désire acheter piano d'occasion. 131, rue de la Victoire. 20325

Riche occasion. Piano Pleyel 1/3 valeur. 77, rue Botanique. 18139

Acc^d pianos 3 fr.
de la perfect. Répar. Pianos d'occ. Théo Paiven, 98, rue Vonck. 15798

275 fr. BEAU PIANO d'occas. 6, square Aviation, Brux.-Midi. 20071

Réelle occ piano 7 oct., comme neuf. 500 fr. 201, chaussée de Louvain. 20481

Autos, vélos, etc.

Vélos hom. et dames neufs, sér. fabr., pneus 1re qual., à vend. avec rabais. 193, rue Terre-Neuve, Br.-Midi. 20438

Magnif. vélos homme et dame neufs à vendre d'occ. 11, Pet. rue Bouchers. 20472

A vendre à toute offre vélo course B. S. A. 21, rue Limnander. 20457

60 fr. Vélo bon état, roue libre, 2 freins. 19, rue Froissard. 20458

Beau vélo dame, b. marq., à vendre d'occ. 42A, rue Rodenbach (rez-chauss.) (av. Albert). 20460

Chiens, chevaux et voitures

JOLI TONNEAU ET COB ANGLAIS
à vendre pour cause de double emploi. Neuf. Caoutchoucs non usagés. Petit cheval honnête, volontaire et doux. L'attelage complet avec harnais, 1650 francs (sans aucune réduct.) Marchands s'absten. *16 et 18, rue de la Teinturerie, Forest.* (Tram n° 50, arrêt r. de l'Eau). 20378

A vendre belle chienne fox-terrier à longs poils, bonne garde. âgée de 2 ans. 23, rue du Théâtre. 20397

DIVERS

SAVON EXTRA EN CUVELLE
Découverte merveilleuse, sensationnelle d'un procédé de fabrication unique d'un **SAVON GRAS** réunissant les mêmes qualités que l'ancien, le même rendement aussi économique, sans concurrence. *Prix dérisoire* fr. 1 80 le k°. Cuvelles : 25 et 12 1/2 k.
Etablissement belge
54, r. des Vierges
Bruxelles. 20475

Occas. rare. Splend. collect. d'oiseaux montés paradis d'Afr., série unique à t offre accept. 38, r. du Midi. 20450

J'achète d'occ. cigares, cigarettes, papier à écr. 5, r. Em. Carpentier. 20452



EXQUIS
Bureaux : 40, place de Brouckère

Tapissier fait matelas fr. 1.50 et ressort 3.50, ouvrage soigné. 31, place Vieille-Halle-aux-Blés. 20360

Coiffeur. A vend. d'occas. lavabo 2 cuvettes et glace. 101, boulev. du Midi. 20441

CHAUDRON
Savons
genre Sunlight, 1re qu., 210 caisses, à toute offre. 49, rue de l'Education. 20406

J'achète belles fourrures, peaux, paletots loutre, astrak., paradis, lingeries. 40, rue Duquesnoy (place Saint-Jean). Facilité de rachat. 18105

CHAUDRON
Haut prix
J'achète matelas et laine. 84, rue de la Consolation. 20193

Emballages
pour produits alimentaires, biscottes, savons, tabacs, etc. Imprimerie B. DEMEY, 51, Galerie du Commerce. 20396

J'achète comptant
tr. cher mobil., vélos, cuivre, fond gren. et toute march. en solde. 92, rue de Ribaucourt. 19279

SAVONS EN GROS MOU BRUN CONSISTANT fr. 1.80 à 2 le kilo.
EN BRIQUES SUPÉRIEUR 65, 70, 75 fr. la cais. de 200 briq. | 1.30, 1.40, 1.50 l'échant. de 4 briq.
Genre Marseille **EN BARRES** spécialement recomm. pour le ménage : fr. 2.20 et 2.50 le kilo.
Savons de Toilette Prem. marq. 1.75, 3.00, 9.60, 10.00 la d.
19068 82, rue Joseph Claes, Brux.-Midi

Mme Delsarte
Accouch., 1re diplôme
Pension, consultat. Prix modérés.
44, rue Linnée, 44
Bruxelles. 14262

CHAUDRON

Mme HORTENSE
Conseils aux dames
Prix : UN franc
De 10 à 8 heures.
6, rue des Rich.-Claires,
Son. 1 fois. 20676

Photo Achat t^e appar. neufs démod., cass. 39, r. Tanneurs, face Merchie-Pède. 20069

SAVOL Marque déposée en briques, genre Marseille. Savon incomparable, anc. firme. Pour le gros s'adr. 7, quai à la Chaux. 19215

CHAUDRON
ARTISTE
gêné, vend à toute offre acceptable, beau et bon mobilier comme neuf : 2 salles à manger, 2 salons chambre à couch., faut. club, glaces, lustres, garn. chem., meubles div., obj. d'art,
Gobelins-Tableaux
17, r. du Vivier, 17, Ixel. Arrêt tram (rue de la Brasserie). 20045

J'ach. cuivre, plomb, étain, papiers, etc., au plus haut prix. 51*a*, r. Wayenberg (de 2 à 7). 20312

ACHAT DE CUIVRE ET ÉTAIN
Plomb, zinc, aluminium, etc. ht prix. 6, Be d'Anderlecht. 19678

Gros brillants, dormeuses, perles fines, or, platine, suis acheteur, gros prix. 15, rue d'Or. 20213

DENTS Réparations immédiates. 2 FR. Mlle Van Landeghem. Rue de la Victoire, 210. 14489

MAISON
d'Accouchements
et de Traitements.
Pension à toutes époques, placement d'enfants. Médecin attaché à la Maison.
Mme DE BOECK
reçoit t. les jours, grande discrétion.
10, boul. du Midi, Bruxelles. 19812

ACCOUCHEUSE
Dipl. 1re cl. Belgique et France
Ex-Interne des hôpitaux
Consultat. secrètes
Troubles périodiques
14, place des Martyrs
(près rue Neuve). 7746

Comptoir d'achat et de vente. Bijoux, bibelots, tableaux, porcelaines anciennes, antiquités. 21, rue des Ursulines. 19153

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 109
BRUXELLES
Conseils de droit, prix 1 fr.
Entreprise de procès
Rédaction de contrats (1 à 5 heures.) 20330

A solder belle collection
FOURRURES
hermines, zibel., renard bleu, skungs, oppos.-skungs, putois, martre et plus. mant. de fourr. 38-40, r. Van Arteveldce. 20074

Achat de toutes fourrures, belles toilettes et soldes. 43, rue de l'Etuve. 18104

CHAUDRON
ACCOUCHEUSE DIPLOMÉE
prend pensionnaires depuis 45 fr.
Consult. Prix modérés. Discrétion.
12 B, r. de la Croix-de-Pierre. 20154

TITRES - COUPONS
Remboursements sur livrets d'épargne
Chèques et encaissements sur pays autorisés
Payement de mandats-poste belges
Toutes opérations de banque
BANQUE NÉERL. D'ASS. SUR LA VIE (Soc. Anon.)
40, PLACE DE BROUCKERE 18146

Aux bottines de 7 lieues
87, boul. du Hainaut, Bruxelles
Spécialité de **solides** bottines de marche, tout cuir, pour hommes, jeunes gens et prisonniers de guerre.
Ballons et chaussures football, bas cyclistes et Boy-Scouts. Articles de sports et de voyages. Manufacture de bandes molletières. 18297

FOUR PORTATIF
CARAMIN
marchant au charbon et au bois
depuis 35 francs
fonctionne du matin au soir
185-187, rue de Flandre
19912

FAITES REPARER
VOS MACHINES A COUDRE
à la Maison L. BARATTO & Cie
RUE DES FABRIQUES, 19, BRUX.
Réparations garanties sur facture de machines de tout. marques. Huile. Aiguilles, etc., pour tous les systèmes. 18277

SAVON
« THE BELGIAN-AMERICAN SAVOLIT », ancien fournisseur des hôpitaux, cliniques et administrations publiques, déférant au désir unanimement exprimé par sa clientèle, a mis en fabrication du savon en briques genre Marseille.
Ce savon a, *dans la mesure du possible*, les qualités de notre savon liquide que, comme nous l'avons annoncé déjà, les événements ne nous permettent plus de fabriquer.
Notre savon en briques sera fourni sous la garantie de la marque « Savol ».
Un simple essai permettra d'ailleurs de constater que notre produit est de beaucoup supérieur aux savons livrés à la consommation par les temps actuels. LA DIRECTION.
Pour le gros s'adr. Quai à la Chaux, 7. 19214

La Société des Fabricants de Cigares Réunis vient de mettre en vente ses cigares de la nouvelle récolte 1915, grande marque de la Maison
VIOLETTES PRIMEROS
se composant de 12 formats et prix différents, variant de 60 à 175 fr., tous au plus beaux, bien clairs, doux et très agréables à fumeur.
On peut avoir comme ÉCHANTILLON une caisse de 50 cigares (pas moins) de un ou plusieurs numéros. 19920
42, RUE DES PLANTES, 42, *Gare du Nord*. Firme exist. dep. *28 ans dans la même maison*. — N.B. Des agents actifs pour la vente de 1/2 gros sont demandés.

L'Universelle est la couveuse brevetée donnant seule le réglage parfait d'humidité et de chaleur, réussite absolue, toutes sortes d'œufs. Vis. en marche 8, rue Grand-Bigard, Berchem Ste-Agathe. 20469

Comptoir d'achat et de vente. Bijoux. Argenteries. Bibelots, ivoire, porcelaines, bois sculptés, cuivres et étains anciens. Tableaux et gravures. 21, rue des Ursulines. 19153

Réchaud gaz 3 feux, 7 robinets, 25 fr. Van Someren, 11, Petite rue Bouchers. 20474

Je soussigné déclare ne plus reconnaître les dettes qu'aurait ou pourrait contracter mon épouse Maria Coudron, qui a quitté le domicile conjugal depuis le 23 avril.
Bruxelles, le 28 avril 1916. 20450 JACQUES DAVE, 28, r. de l'Hectolitre.

Visitant provinces Namur, Luxembourg, Hainaut, j'accepte commissions de confiance. Ni lettre ni gros paquet (voyage autorisé). 19, rue Froissard (le soir seulem. jusque dim.). 20459

J'AVANCE n'importe quelle somme d'argent en prêts s^r meubles, bijoux, tapis, tableaux, etc., à déposer en garde-meubles. *40, rue du Conseil, Ixelles.* 19208

Achat de b. vieux vêtem. ling., ch., solid. t. gre. Se r. à d. 25, r. Echelles. 20353

50 réchauds à gaz neufs et occas., avec et sans four. 57, rue des Foulons. 20356

Cachets en caoutchouc ou en cuivre, encre, tampons, plaques à jour, pochoirs, pinces et plombs à sceller. J. Van Wilder. 65, rue Vieux-Marché-aux-Grains, 65, Bruxelles. 18449

VENTE ACHAT DE BIJOUX AUX MEILLEURS PRIX 38, Rue du MIDI 20150

DOCTEUR EN DROIT
Consultation : 2 francs
DROIT CIVIL
pénal et commerc. Divorce.
Léon De Schepper
171, boulevard du Hainaut
de 2 à 5 heures. 19314

Mobilier à vendre : Superbe salle à manger, bureau-ministre et 2 biblioth., un magnif. piano de marque, 2 belles chamb. à c., beau salon et divers. 35, boulev. Lambermont. 18566

Achat au comptant de mobiliers et toutes autres march., fonds de gren. et de cave, 51, r. de Roue. 19515

Tailleur
à façon et répar. 30, rue Van Arteveldc. 19711

TROUBLES PERIODIQUES
Mesdames, si vous avez vos époques supprimées ou retardées, pour éviter les insuccès, employez le
Remède du Dr Thomson,
qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. Prix : 5 et 10 fr. D'SECURITARIA 15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord. 10770

Mme ALICE
Conseil aux dames.
29, rue du Couloir, à Ixelles. 20403

Mme MARION
Conseils aux dames
24, rue Joseph Claes, 24
Bruxelles-Midi. 19295

Achat Bouteilles paniers, tonneaux vides, tapis, échantillons, **VIEUX PAPIERS A DESTRUCTION** fonds greniers, prise et payement à domicile.
WETERINGS, 63, rue Notre-Dame du Sommeil, Bruxelles 19057

Achat au plus haut prix
Vieux papiers
Archives, registres, etc., pour la destruction garantie. 15, rue des Fleuristes. 20190

J'achète les vieux papiers à fr. 0.12 le kilog. 187, r. Brogniez. 20322

Savon de Marseille, meilleur que l'ancien. 54, rue des Vierges, Bruxell. 20181

ACCOUCHEUSE
Pension à toute époque
Consult., discrét.
Médecin attaché à la maison
195, r. du Progrès (Nd). 19981

Tailleuse expérim., trav. à façon, robes tailleur et flou. 20, place du Samedi. 20365

A vendre plus. riches toilettes pour artiste, soie et perles, à 30 et 60 fr., et paletots soie pour dame âgée (de 9 à 3 h.). 29, av. Boulevard (Nord). Son. 3 fois. 20380

Vieux dentiers, même cassés, sont achetés jusque 8 fr. par dent. 15, rue d'Or. 20214

187, rue Brogniez, cuivre
J'achète très cher. 20321

Mme LYNA
Conseils aux dames
Prix 1 fr. Rue d'Alost, 4
Porte de Flandre (ancienne rue de Cologne, 166). 19281

J'achète au plus haut prix
FOURRURES
Manteaux loutre, astrakan, soie, ouate, etc. 38-40, rue Van Arteveldc. 20020

J'ach. comptant
Mobiliers, coffres forts, pianos, etc. Valborg, 4, pl. Ste-Catherine. 19386

Maladies urinaires
Traitement Kerriaux
Infaillible. Prix fr. 2.75
104, ch. de Mons, Brux. 17208

CHAUDRON
ACCOUCHEUSE
Dipl. 1re cl., 28 ans prat.
Pens., consult., g r. discr.
Mme COPPENS
3 Avenue du Roi Bruxelles-Midi. 3
20153

Mme PENNINCKX
Accouch., 1er dipl., pension à toute époque.
17, rue Dupont (Nord). 16927

ACCOUCHEUSE
dipl. 1re cl., 25 ans prat.
Ex-Directrice Institut
Pension, consult., discrét.
Epoques : traitem. 10 fr.
Mme GILLION
106, r. Hôtel des Monnaies
Porte de Hal, Brux.
Mais. de confiance. 16848

ACCOUCHEUSE
1er dipl. 30 ans pratique
Ex-Directrice Maternité
Rens., cons. à te époque
Traitement 10 fr.
Médecin attaché à la Maison.
44, rue de la Rivière, Nord
14771

ACCOUCHEUSE
DIPLOMÉE, 26 ANS PRATIQUE
Consultations secrètes
Mme BOUGELET
48, rue de Parme, 48
Porte de Hal, Brux. 18794

ACCOUCHEUSE
DIPLOMÉE, 20 ANS PRATIQUE
Consultations secrètes.
Pension à toute époque.
Médecin attaché à la maison.
Mme VAN INNIS
Rue Gallait, 96 (pl. Liedts)
16959

ACCOUCHEUSE
Mme DELCROIX
3 Pens., Cons. Discrét. rue d'Irlande, St-Gilles (pr. Hôtel-des-Monnaies). 19789

ACCOUCHEUSE
DIPLOMÉE, 26 ANS PRATIQUE
Consultations secrètes.
Mme BIBECK
60, rue de Thy, 60
Porte de Hal, Brux. 14160

AVIS AUX SAVONNIERS
Installations complètes de savonneries, machines, outillage de tous genres, matrices, moules, bacs, cuves, etc.
PRESSE pour SAVON en briques et toilette.
Procédé et renseignements gratuits.
Bureaux : 18464
25, rue du Nord, Bruxelles

Savonniers !!
PRESSE SPÉCIALE
de précision (7 guides) pour savon de toilette avec moule et matrices interchangeables **40 fr.**
Presse pour savon de ménage 20 fr.
Atelier spécial de gravure pour matrices
TOUT MATÉRIEL DE SAVONNERIE
62, Avenue Fonsny, 62 19240

Avis aux Savonniers
Presses en Acier (nouveau modèle) garanti **40 fr.**
Matrices gravées : 15 fr.
Installation pour fabriquer 700 kg. par jour **350 fr.**
Installation complète p^r 150 kg. de savon de toilette et ménage avec procédé de fabrication garanti **150 fr.**
Tout matériel pour savonnerie
Usine : 62, AVENUE FONSNY 18581

Imprimerie de l'Echo de la Presse.